



**RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN (RNDH) NIGER  
2016**

*Développement Humain et Résilience des ménages à l'insécurité  
alimentaire au Niger*

**DOCUMENT FINAL**

*Novembre 2016*

## TABLE DES MATIERES

Liste des Figures .....	III
Liste des Graphiques .....	III
Liste des Tableaux .....	IV
Sigles et abréviations.....	V
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Analyse du cadre contextuel .....	3
1.1 Contexte physique, climatique et démographique.....	3
1.2. Situation socioéconomique et financière.....	4
1.2.1 Accès aux services sociaux de base, état de pauvreté et des inégalités au Niger....	4
1.2.2 Situation économique.....	6
Chapitre 2 : Approches méthodologiques et sources des données .....	10
2.1. Méthodologie de calcul des indicateurs de Développement Humain (IDH).....	10
• Espérance de vie à la naissance.....	11
• Education.....	11
• RNB par habitant .....	11
2.2 Autres Indicateurs du Développement Humain.....	13
2.2.1 Méthodologie de calcul de l'IPM .....	13
2.2.2. Indice de Développement ajusté aux Inégalités(IDHI) .....	14
2.2.3. L'Indice d'Inégalité de Genre .....	16
2.3. Source des données.....	17
Chapitre 3 : Etat des lieux de l'agriculture au Niger .....	18
3.1. La production agricole au Niger.....	18
3.2. Les politiques publiques en faveur de l'Agriculture et l'élevage.....	20
3.2.1. Dans le domaine de l'agriculture .....	20
3.2.2. Dans le domaine de l'élevage .....	21

3.3. Les interventions publiques en cas d'insécurité alimentaire .....	21
Chapitre 4 : Analyse de la situation de développement humain au Niger .....	23
4.1. Analyse comparative des Indices Régionaux de Développement Humain (IRDH) au Niger 23	
4.1.1. Evolution de l'IDH de 2005 à 2014 par région .....	23
4.2. Analyse des Indices Régionaux de Pauvreté Multidimensionnelle (IRPM) au Niger ..	29
4.3. Analyse de l'indice d'inégalité de genre et l'indice de développement humain ajustés aux inégalités .....	35
Chapitre 5 : Résilience à l'insécurité alimentaire .....	36
5.1. Définition.....	36
5.2. Approche méthodologique .....	36
5.3. Analyse de la résilience à l'Insécurité alimentaire .....	42
5.3.1. Selon les régions .....	42
5.3.2. Selon le milieu de résidence .....	43
5.3. 3. Selon le sexe du chef de ménage.....	44
5.3.4. Selon le groupe d'âge du chef de ménage.....	44
5.3. 5. Selon la branche d'activité du chef de ménage .....	45
5.3. 6. Selon la zone agro écologique du ménage .....	46
5.3. 7. Selon le groupe socio-économique du chef de ménage.....	47
5.3. 8. Selon la taille du ménage .....	47
5.4. Liens de causalité entre la résilience et les différentes composantes des piliers de la résilience des ménages.....	48
5.4.1. Lien de causalité avec les piliers .....	48
5.4.2. Lien de causalité avec les composantes .....	48
5.4.3. Liens de causalité entre la résilience et la zone agro-écologique des ménages ....	51
5.5. Liens entre Indice de Développement Humain et Résilience à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger .....	51
5.5.1. Analyse des variations de l'IDH et de l'ICR .....	51

5.5.2. Analyse des classements couplés de l’IDH et de l’ICR .....	52
Conclusion et recommandations .....	54
Bibliographie .....	VIII
Annexe.....	X
A. Définitions de quelques concepts .....	XV

### **Liste des Figures**

Figure 1: Notion de résilience dans le champ de la lutte contre la pauvreté.....	37
Figure 2: Représentation schématique de la construction de l’ICR.....	42
Figure 3 : Poids des piliers dans la résilience des ménages en 2011 et 2014.....	48
Figure 4: Importance des composantes de la Capacité d’adaptation en 2011.....	49
Figure 5: Importance des composantes dans la possession des Actifs en 2011 et 2014.....	50
Figure 6: Importance des composantes de l’Accès aux Services de Base (ABS) en 2011 et 2014.....	50
Figure 7 : Influence de la zone agro-écologique dans les piliers de la résilience des ménages en 2011 et 2014 .....	51

### **Liste des Graphiques**

Graphique 1: Evolution du taux de mortalité infanto-juvénile de 1992 à 2015 (%).....	5
Graphique 2: Evolution de l’incidence de la pauvreté (%) .....	6
Graphique 3: Evolution du taux de croissance du PIB réel de 1990 à 2015 (en %).....	7
Graphique 4: Evolution de la Production irriguées (en tonne) de 2000 à 2014 .....	18
Graphique 5: Evolution du solde (Production-besoin) céréalier au Niger de 1960 à 2013.....	19
Graphique 6: Evolution des importations(en KG) des produits alimentaires au Niger de 2000 à 2015	20
Graphique 7: Incidence de la pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence .....	31
Graphique 8: Sévérité de la pauvreté multidimensionnelle par région.....	34
Graphique 9: Indice de Capacité de Résilience selon le milieu de résidence en 2011 et 2014.....	43

Graphique 10: Indice de Capacité de Résilience selon le sexe du Chef de ménage en 2011 et 2014 ...	44
Graphique 11 : Indice de capacité de résilience par branche d'activité du chef de ménage en 2011 et 2014.....	46

### **Liste des Tableaux**

Tableau 1: Exemples des valeurs maximales et minimales pour l'IDH dans le RMDH 2014	11
Tableau 2: Seuil d'appartenance de l'IDH .....	12
Tableau 3: Evolution de l'IDH au Nier et par région entre 2005 et 2014 .....	23
Tableau 4: Composante de l'IDH par région en 2014 .....	24
Tableau 5: Evolution de l'espérance de vie à la naissance par région et par sexe de 2005 à 2014.....	27
Tableau 6: Evolution de la durée attendue de scolarisation par région et par sexe de 2005 à 2014 (en année) .....	27
Tableau 7: Evolution de la durée moyenne de scolarisation par région et par sexe de 2008 à 2014(en année) .....	28
Tableau 8: Sévérité de la pauvreté multidimensionnelle selon le sexe du CM.....	34
Tableau 9: Pilier et indicateurs de l'Indice de Capacité de Résilience .....	38
Tableau 10: Indice de Capacité de Résilience des Ménages par région en 2011 et 2014.....	43
Tableau 11: Indice de Capacité de Selon le groupe d'âge du chef de ménage en 2011 et 2014 .....	45
Tableau 12: Indice de Capacité de Résilience selon la zone agro écologique du ménage en 2011 et 2014 .....	46
Tableau 13: Indice de Capacité de Résilience selon le groupe socio-économique du Chef de ménage en 2011 et 2014.....	47
Tableau 14: Indice de Capacité de Résilience selon la taille ménage en 2011 et 2014 .....	47
Tableau 15: Importance des composantes de Filet de protection sociale en 2011 et 2014.....	49
Tableau 16: Variation des IDH et des ICRs entre 2011 et 2014 .....	52
Tableau 17: Rang des régions en IDH et ICR en 2014 .....	53

## **Sigles et abréviations**

<b>BAGRI :</b>	Banque Agricole
<b>CM :</b>	Chef de Ménage
<b>CUN :</b>	Communauté Urbaine de Niamey
<b>DM :</b>	Durée Moyenne
<b>DR :</b>	Direction Régionale
<b>ECVM/A :</b>	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de l'Agriculture
<b>ENBC :</b>	Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages
<b>ICR :</b>	Indice de Capacité de Résilience
<b>IDH :</b>	Indice de Développement Humain
<b>IDHI :</b>	Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités
<b>IIG :</b>	Indice d'Inégalité du Genre
<b>IPF :</b>	Indice de Participation de la Femme
<b>IPH :</b>	Indice de Pauvreté Humaine
<b>IPM :</b>	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
<b>ISDH :</b>	Indice Sexo-spécifique de Développement Humain
<b>IST :</b>	Infection Sexuellement Transmissible
<b>OMD :</b>	Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>OMS :</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PDDE :</b>	Programme Décennal de Développement de l'Education
<b>PDES :</b>	Plan de Développement Economique et Social
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut

<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>QUIBB :</b>	Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être
<b>RGP/H :</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RMDH :</b>	Rapport Mondial sur le Développement Humain
<b>RNB :</b>	Revenu National Brut
<b>RNDH :</b>	Rapport National sur le Développement Humain
<b>SDRP :</b>	Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté
<b>TA :</b>	Taux d'Activité
<b>TBS :</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TFA :</b>	Taux de Fécondité chez les Adolescentes
<b>TMM :</b>	Taux de Mortalité de Maternelle

## **Introduction**

Le Niger, comme la plupart des pays en développement élabore régulièrement un Rapport National sur le Développement Humain (RNDH). Il permet de présenter la situation du pays en matière de développement humain. Il sert aussi de référence aux débats sur les moyens à mettre en place pour relever les défis auxquels les pays sont confrontés. C'est aussi une réflexion qui ouvre le débat autour d'une problématique essentielle pour l'avenir d'un pays selon des progrès réalisés et les résultats atteints dans les trois principales dimensions du développement humain: les progrès en matière de création de richesse mesurés par le RNB par tête, les progrès en matière d'acquisitions de connaissance (éducation) mesurés par la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation et enfin, les progrès réalisés dans le domaine de la santé mesurés par l'espérance de vie à la naissance.

A chaque fois, le RNDH traite un thème spécifique à la situation du moment. Ainsi, ce rapport retient comme thème d'analyse « la résilience des ménages à l'insécurité alimentaire », car selon le RMDH 2014, « les risques et les chocs se produisent inévitablement, mais des mesures peuvent être prises pour réduire au maximum leurs effets sur les progrès en matière de développement humain ». Il soutient en plus, que « la plupart des chocs et des revers peuvent être surmontés grâce à la mise en œuvre de politiques adéquates et en faisant appel à un engagement plus fort en matière de cohésion sociale. ».

Selon le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes (UNISDR), « la résilience est la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux risques, à résister, absorber, accueillir et à corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base ».

Appliqué au cas spécifique des ménages, le concept de résilience à l'insécurité alimentaire renvoie à la capacité de reconstitution des moyens et conditions d'existence suite à des catastrophes telles que la sécheresse ou les inondations mais aussi la possible adaptation, voir transformation des ménages et communautés face aux chocs. En effet, elle est un moyen de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des ménages.

Ainsi, ce thème trouve tout son sens dans un pays comme le Niger, où la population en général, et les catégories les plus vulnérables en particulier, sont exposées à une gamme variée de risques socioéconomiques et environnementaux.

Le présent document s'articule autour de cinq (5) chapitres :

- le chapitre 1 présente le contexte du développement au Niger;
- le chapitre 2 décrit l'approche méthodologique et les sources des données : la méthodologie de calcul de l'IDH et autres indices connexes.
- le chapitre 3 fait l'état des lieux de l'agriculture, activité déterminante des conditions de sécurité alimentaire des ménages au Niger
- le Chapitre 4 analyse la situation de développement humain au Niger et les Indices Régionaux de Développement Humain (IRDH).
- le chapitre 5 met l'accent sur l'analyse de la résilience des ménages face à l'insécurité alimentaire.

## Chapitre 1 : Analyse du cadre contextuel

### 1.1 Contexte physique, climatique et démographique

Avec une superficie 1.267.000 km<sup>2</sup>, ce vaste territoire, aux trois quart désertiques, est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Nigéria, au Sud-Ouest par le Bénin et le Burkina et enfin à l'Ouest par le Mali.

Le pays fait face à l'aridité sans cesse croissante marquée par une pluviométrie très faible en général (moins de 100 mm/an).

Le réseau hydrographique comprend, entre autres<sup>1</sup>, le fleuve Niger, qui traverse le sud-ouest du pays sur 550 km, la rivière Komadougou yobé à la frontière nigériane (sur 140 km) et enfin une partie du lac Tchad (3000 km<sup>2</sup>) au sud-est du pays. Ces principaux cours d'eau sont actuellement confrontés aux changements climatiques observés à l'échelle planétaire.

La population était à environ 17 129 076 habitants selon le RGP/H de décembre 2012 avec un taux d'accroissement naturel de 3,9 %, l'un des plus élevés au monde mais aussi en constante progression. En effet, le taux de croissance annuel moyen intercensitaire de la population était estimé à 2,5% en 1960, à 3,3% en 1988, à 3,3% en 2001 et à 3,9% en 2012. La population nigérienne pourrait atteindre les 28 184 990 habitants en 2025, puis 41 516 416 habitants en 2035. Cette croissance exceptionnellement élevée, l'une des plus fortes d'Afrique où le taux moyen est de 2,9% l'an, est due non seulement à une amélioration des données démographiques mais aussi à la stabilité voir au recul des épisodes épidémiologiques et les avancées dans les mesures d'hygiène qui ont induit une amélioration des conditions sanitaires ayant entraîné une baisse significative du taux de mortalité Cette forte croissance démographique est aussi le résultat d'un indice synthétique de fécondité élevé. En effet, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est passé de 7,4 en 1992, à 7,5 en 1998, à 7,1 en 2006 puis à 7,6 en 2012, selon les résultats définitifs des quatre Enquêtes Démographiques et de Santé réalisées entre 1992 et 2012 au Niger. Selon l'Etude Nationale d'Evaluation d'Indicateurs Socio-Economiques et Démographiques (ENISED) l'ISF est de 7,3 enfants en 2015. Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance<sup>2</sup> au Niger s'est beaucoup améliorée entre 1988 et 2012, en passant de 47 ans en 1988, à 55 ans en 2001, puis à 63,5 ans en 2012. Selon les projections réalisées à l'INS l'espérance de vie à la naissance est estimée à 64,3 en 2016.

---

<sup>1</sup>[http://www.fao.org/ag/AGP/AGPC/doc/Counprof/frenchtrad/Niger\\_fr/Niger\\_fr.htm](http://www.fao.org/ag/AGP/AGPC/doc/Counprof/frenchtrad/Niger_fr/Niger_fr.htm)

<sup>2</sup> RGP/H 1988, 2001 et 2012,

Composée de 50,6% de personnes de sexe féminin et majoritairement de jeunes (environ 80%) et d'agriculteurs et/ou éleveurs, les nigériens se répartissent en sédentaires et nomades. La population nigérienne est très inégalement répartie sur le territoire. Les trois quarts de la population restent concentrés dans les zones au sud du 16<sup>ème</sup> parallèle sur le quart environ de la superficie totale du pays. La densité moyenne est de 6 habitants/km<sup>2</sup>. Cependant, les densités varient de moins de 1 habitants /km<sup>2</sup> dans la région d'Agadez où vivent 3% de la population, à 34,7 habitants /km<sup>2</sup> dans celle de Maradi où les secteurs les plus peuplés peuvent atteindre jusqu'à 80 habitants /km<sup>2</sup>.

## **1.2. Situation socioéconomique et financière**

### **1.2.1 Accès aux services sociaux de base, état de pauvreté et des inégalités au Niger**

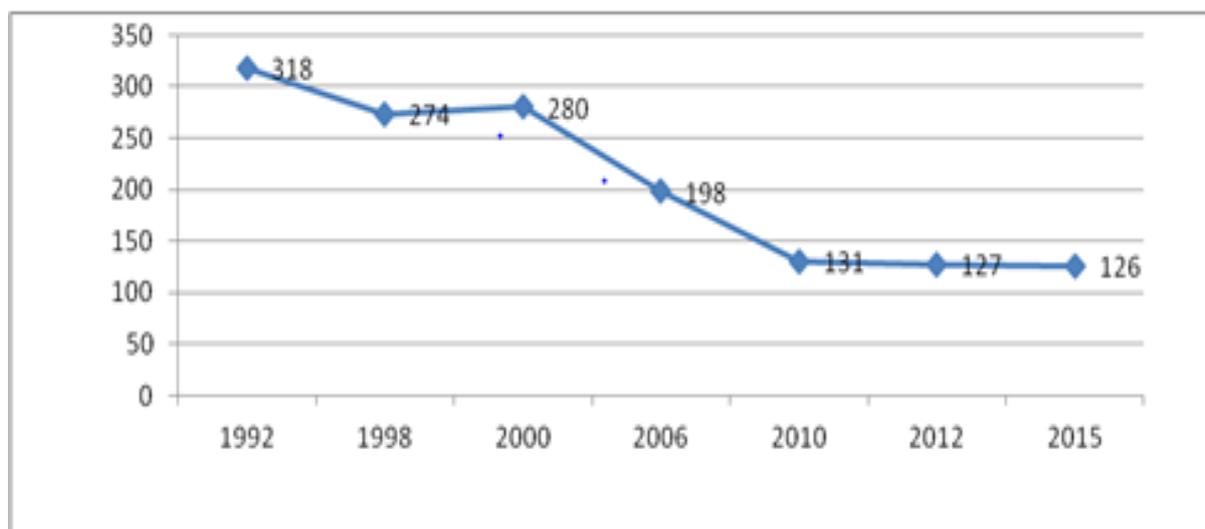
Le Niger, à l'instar de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, a adopté des politiques de développement dont l'objectif principal est de garantir l'accès aux services sociaux de base à sa population.

Au niveau du secteur éducatif, il ressort une amélioration des indicateurs. En effet, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire est estimé à 74,2% en 2015 selon les résultats de l'annuaire du Ministère de l'éducation de base. Il a connu une évolution très significative. Ainsi, il est passé de 69,9% en 2010 à 80,2% en 2015 pour les garçons, et de 58,8% en 2010 à 68,0% pour les filles. Le Taux Net de Scolarisation au primaire (TNS) est passé de 54,7% à 63,8% en 2015. Sur la même période, l'évolution de cet indicateur est plus importante chez les garçons que chez les filles (60,5% pour les garçons contre 48,7% pour les filles en 2010 et 69,0% pour les garçons contre 58,4% pour les filles en 2015). Quant au taux d'alphabétisation de la population âgée de 15-24 ans, il est passé de 13% en 1988 à 15,5% en 2006, puis de 36,4% en 2011, 39,9% en 2012 à 44,2% en 2014. Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus au Niger était de 28,4% en 2014 (ECVMA 2014). Il y a donc seulement moins d'un (01) nigérien sur trois (03) qui est alphabétisé. En outre, toujours en 2014, ce taux est deux (02) fois plus élevé chez les hommes (40,1%) que chez les femmes (18,1%) en 2014. De même, ce taux est presque trois (03) fois plus élevé en milieu urbain (59,2%) qu'en milieu rural (21%). Au niveau régional, Niamey enregistre un taux nettement supérieur (63,3% en 2011 et 65,9% en 2014) aux taux des autres régions. Les régions de Dosso et de Tillabéry enregistrent les taux les plus faibles, respectivement 22,8% 22,0% en 2014 (21%).

Dans le domaine de la santé, le Niger a enregistré aussi des résultats très encourageants. Concernant la santé maternelle, bien que le Niger soit l'un des pays qui enregistrent encore les taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde, les progrès du pays sont notables. En effet, depuis 2005, avec l'instauration de la politique de gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de 0 à 5 ans, le niveau d'utilisation des services de santé s'est beaucoup amélioré et le taux de mortalité maternelle s'est considérablement réduit. Selon les données de l'EDSN 1992 et de l'ENISED 2015, le taux de mortalité maternelle est passé de 652 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1990, à 520 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2015.

Cette politique a aussi permis d'augmenter de manière très nette la prise en charge des principales pathologies à l'origine de la mortalité infanto-juvénile. Ainsi, le taux de mortalité infanto-juvénile, qui était de 318 pour mille en 1992, est passé à 126 pour mille en 2015.

**Graphique 1: Evolution du taux de mortalité infanto-juvénile de 1992 à 2015 (‰)**



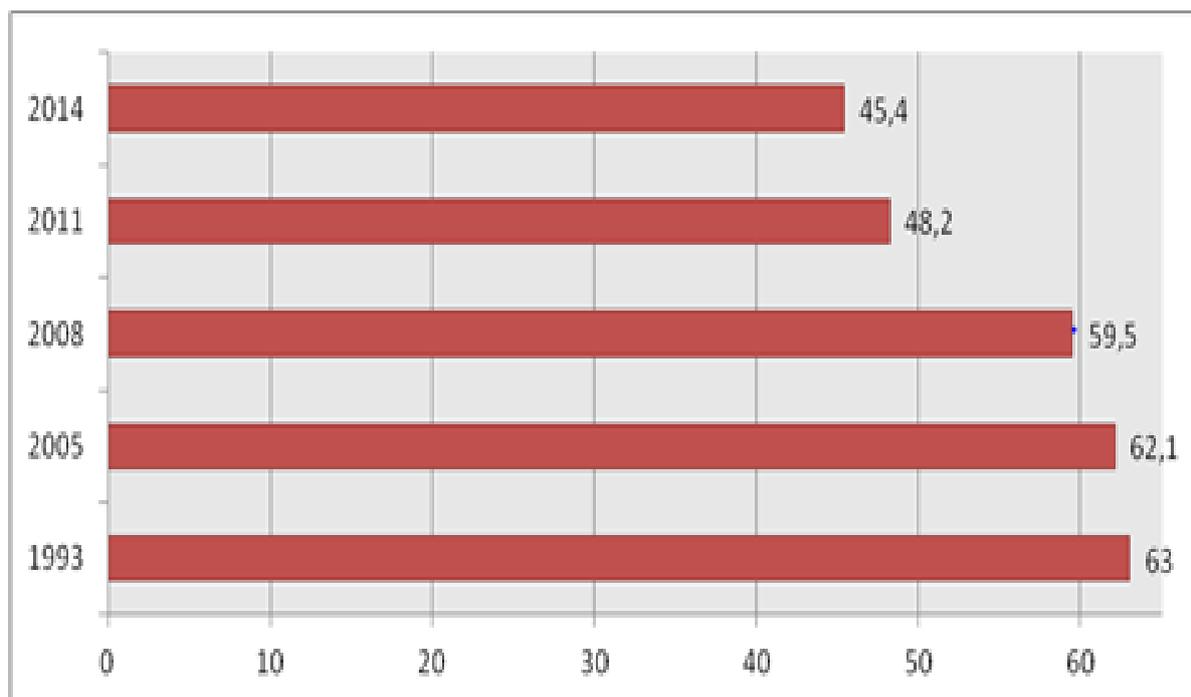
Source : EDSN 1992,1998, 2006, 2012 ; ENISED 2015

La mortalité infantile, quant à elle, est passée de 123 pour mille en 1992, à 51 pour mille en 2015.

Concernant l'accès à l'eau potable au Niger, la couverture géographique de la population ayant accès, de façon durable, à une source d'eau améliorée, a connu une importante progression sur la période 1992-2014, passant de 15,2% en 1992 à 67,7% en 2014. Cependant, l'accès à l'eau potable est toujours insuffisant, malgré les importants moyens déployés par le Gouvernement.

Quant à l'état de la pauvreté et des inégalités au Niger, selon les données des différentes enquêtes réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS) sur les conditions de vie des ménages (ENBC 1989-1990, 1992-1993 et 2007-2008, QUIBB 2005, ECVMA 2011 et 2014, ENISED 2015), l'incidence de la pauvreté est passée de 63% en 1993, à 45,4% en 2014, soit une baisse relative de 29% sur la période.

**Graphique 2: Evolution de l'incidence de la pauvreté (%)**



Source : DSCN/INS, ENBC 1992-1993, ENBC 2007-2008, QUIBB 2005, ECVMA 2011 et ECVMA 2014

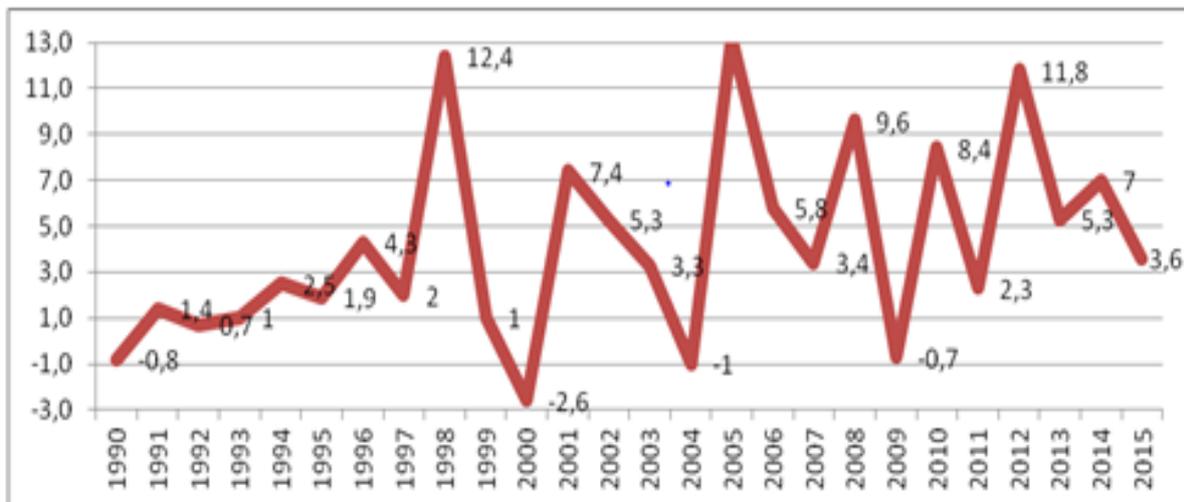
En ce qui concerne les inégalités, l'indice de Gini, qui mesure les inégalités dans les dépenses de consommation des ménages, est passé de 0,438 en 2005 à 0,299 en 2011, avant de repartir à la hausse et se situer à 0,325 en 2014. Les inégalités ont donc légèrement augmenté sur cette dernière période au Niger en termes de consommation des ménages.

### 1.2.2 Situation économique

L'économie nigérienne a connu une bonne performance globale de 1991 à 2015, malgré l'évolution en dents de scie du taux de croissance économique. En effet, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel est passé de 1,4% en 1991 à 11,8% en 2012, pour se situer à 5,3% en 2013, 7,0% en 2014 et 3,6% en 2015, comme indiqué dans le graphique 3 ci-

dessous. Cette croissance est essentiellement portée par la production agricole, qui a notamment bénéficié, certaines années, de bonnes conditions climatiques, ainsi que le dynamisme des sous-secteurs minier et pétrolier, des infrastructures et des télécommunications. Par ailleurs, la forte croissance constatée en 2012 est due à la première exploitation du pétrole au Niger.

**Graphique 3: Evolution du taux de croissance du PIB réel de 1990 à 2015 (en %)**



Source : Institut National de la Statistique (INS)

Au cours de la période 2011-2015, le Niger a enregistré un taux de croissance moyen de 6,0%, supérieur au taux de croissance démographique. Cette performance a été plus marquée au cours de la période 2012-2014 avec un taux de croissance moyenne annuelle de 8,0%.

En 2015, les estimations du Produit Intérieur Brut (PIB) indiquent une décélération de la croissance économique en rapport avec la production agricole attendue de la campagne agricole 2015/2016 et de la baisse de la production pétrolière. Le taux de croissance se situerait à 3,5% en 2015 contre 7,0% en 2014.

Selon le secteur, la croissance économique est marquée par une hausse dans le secteur primaire. En matière d'inflation, le taux est ressorti à 0,6% (en 2015) en moyenne annuelle, passant de 0,5% en 2012 à 2,3% en 2013 pour s'établir à -0,9% en 2014. Les mesures prises par le Gouvernement, entre autres celles relatives à la vente des céréales à prix modérés, à la distribution gratuite des vivres aux populations vulnérables exposées à la forte insécurité alimentaire ont permis de contenir l'inflation à un niveau relativement bas. A cela, il faut ajouter la stabilité des prix des hydrocarbures à la pompe depuis 2013.

De 1990 à 2015, le secteur primaire a représenté en moyenne 41,1% du PIB. Son poids dans le PIB est passé de 34,4% en 1990 à 42% en 2015.

De 1990 à 2015, la part du secteur secondaire dans le PIB a représenté en moyenne 13,6%. Elle est passée de 19,8 % en 1990 à 13,7% en 2015. La baisse entre 2013 et 2015 s'explique par la baisse de la production minière, de la production du pétrole brut et de la production du carburant à la raffinerie de Zinder.

De 1990 à 2015, le poids du secteur tertiaire dans le PIB a été de 38% en moyenne. Il est passé de 31,5% en 1990 à 35,9% en 2015.

Concernant la situation des finances publiques, en 2014, elle est caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire due à une hausse des dépenses publiques plus importante que celle des recettes budgétaires. De 1990 à 2014, le Niger a enregistré en moyenne un déficit budgétaire de -2,7 % du PIB par an.

Les recettes budgétaires totales ont enregistré une hausse de 13,7% pour se situer à 714,5 milliards de FCFA en 2014, soit 17,7% du PIB contre 16,6% en 2013 et 15,2% en 2012. En 1990, les recettes budgétaires du Niger s'élevaient à 65,2 milliards de FCFA. Le taux d'accroissement moyen annuel des recettes budgétaires du Niger sur la période 1990-2014 est de 10,5%.

Les recettes fiscales ont progressé de 9,7% en 2014, soit 633,2 milliards de FCFA contre une hausse de 16,5% en 2013 et 22,8% en 2012. En 1990, les recettes fiscales du Niger s'élevaient à 53,5 milliards. Ces dernières se sont donc accrues de 10,8% en moyenne chaque année. Le taux de pression fiscale s'est amélioré, en passant de 14% en 2012 à 15,2% en 2013 et 15,7% en 2014.

En termes de demande, la structure de l'économie nigérienne est dominée par les dépenses de consommation finale des ménages, qui représentent 69,3% du PIB en 2014 contre 74,1% en 1990.

Les échanges extérieurs se caractérisent par une augmentation de 7,3 points de pourcentage des importations, et une hausse également des exportations de 3,5 points de pourcentage entre 1990 et 2014. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 49,5% en 2014 contre 57,9% en 2013. Aussi, l'investissement public a fortement augmenté en 24 ans ; il est en effet passé de 15,3% en 1990 à 38,8% en 2015.

En ce qui concerne l'encours de la dette publique totale en pourcentage du PIB nominal, il est passé de 63,5% en 2005 à 18% en 2012, puis à 33,3% en 2015.

En 2014, la situation monétaire s'est traduite par une consolidation des avoirs extérieurs nets, ainsi que par une expansion des crédits intérieurs et de la masse monétaire. Les avoirs extérieurs nets ont progressé de 182,2 milliards de FCFA pour se situer à 716 milliards de FCFA en fin décembre 2014, soit environ 5,2 mois d'importations contre 4,3 en 2013. En 1990, les avoirs extérieurs nets s'élevaient à 2,3 milliards de FCFA. Ainsi, ces derniers se sont accrus de 27% en moyenne par an.

L'encours des crédits intérieurs s'est accru de 65,1 milliards de FCFA, pour atteindre 498,5 milliards de FCFA. Cette évolution résulte d'une consolidation des crédits à l'économie de 53,8 milliards de FCFA qui a compensé la dégradation de la Position Nette du Gouvernement (PNG) de 11,3 milliards de FCFA. L'encours des crédits intérieurs s'élevait à 109,2 milliards de FCFA il y'a 24 ans de cela. Ces derniers se sont donc accrus de 6,5% en moyenne par an de 1990 à 2014.

## **Chapitre 2 : Approches méthodologiques et sources des données**

Ce chapitre s'articule autour de la méthodologie de calcul des indicateurs de développement humain et les sources de données

### **2.1. Méthodologie de calcul des indicateurs de Développement Humain (IDH)**

L'Indice de Développement Humain (IDH) est calculé depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) afin de classer les pays selon les progrès réalisés. Il prend en compte plusieurs critères pour déterminer le niveau de vie dans un pays donné, aussi bien le Revenu National Brut (RNB) par tête (dimension économique) que l'Education et l'Espérance de vie (dimension sociale). Ce classement, à partir du concept de développement humain, a été établi pour corriger les insuffisances constatées dans la comparaison des pays sur la base des seuls indicateurs relatifs au Produit Intérieur Brut (PIB). En effet, le RNB (ou PIB) est un indicateur controversé car bien qu'utile d'un point de vue statistique pour déterminer la croissance d'un pays ou d'une région, il n'intègre pas toutes les composantes qui contribuent à la qualité de vie des habitants. Du fait de cette incomplétude, un taux de croissance économique élevé n'est pas forcément révélateur d'une augmentation du niveau de vie.

Par conséquent, le revenu ne saurait résumer la vie humaine, et son insuffisance la totalité des manques dont souffrent les êtres humains. C'est pourquoi le PNUD a développé le concept de « développement humain » et élaboré des indicateurs composites afin de saisir les différentes dimensions qualitatives et quantitatives du développement.

L'IDH prend en compte la longévité, le savoir et le niveau de vie. Il est calculé à partir de 3 variables: l'espérance de vie à la naissance, le niveau de connaissances (durée moyenne de scolarisation et durée attendue de scolarisation) et le revenu national brut (RNB) par habitant en parité de pouvoir d'achat.

Il est donc un indicateur composite. Sa valeur s'échelonne entre 0 et 1. La situation est d'autant plus satisfaisante lors que l'IDH est proche de 1. Autrement dit, plus l'indice d'un pays est élevé plus les conditions de vie des populations sont meilleures. Son calcul se fait en plusieurs étapes :

## Etape 1 : Création des indices dimensionnels

La première étape consiste à créer des sous-indices pour chaque dimension. Il s'agit de définir des valeurs minimales et maximales qui permettront de convertir les indicateurs en indices compris entre 0 et 1. La moyenne géométrique étant utilisée pour agréger les résultats, la valeur maximale n'affecte pas la comparaison relative (en pourcentage) entre deux pays ou deux intervalles de temps donnés. Il a été donc retenu comme valeurs maximales les valeurs maximales des indicateurs effectivement constatés dans les pays considérés. En revanche, les valeurs minimales ont une incidence sur tout exercice de comparaison, et on utilise par conséquent des valeurs que l'on est en droit de considérer comme des valeurs de subsistance ou des zéros «naturels». Tout changement est donc mesuré par rapport à des niveaux minimaux dont chaque société a besoin pour survivre dans le temps.

### Justification des valeurs minimale et maximale :

**Pour les différents indicateurs intervenant dans le calcul de l'IDH des valeurs minimales et maximales sont fixées comme suit:**

- **Espérance de vie à la naissance** : valeur historique minimale et valeur maximal constatée
- **Education**: une société peut survivre sans éducation formelle (valeur minimale à zéro). Ainsi, une société peut subsister sans éducation formelle, ce qui justifie l'établissement des niveaux d'instruction minimaux évoqués. La valeur maximale de la durée moyenne de scolarisation est la valeur maximale projetée en 2025. La valeur maximale de la durée attendue de scolarisation est le nombre d'années d'études pour avoir le niveau master dans plusieurs pays.
- **RNB par habitant** : La survie est subordonnée à un niveau de base en termes de revenu.

Les valeurs minimales suivantes ont été définies:

**Tableau 1: Exemples des valeurs maximales et minimales pour l'IDH dans le RMDH 2014**

Indicateur	Valeurs maximales	Valeurs minimales
Espérance de vie à la naissance	85	20
Durée moyenne de scolarisation (DM)	15	0

Indicateur	Valeurs maximales	Valeurs minimales
Durée attendue de scolarisation (DAS)	18	0
RNB par habitant (en PPA US\$)	75000	100

Source : RMDH 2014

Une fois définies les valeurs minimales et maximales, on calcule les sous-indices de la manière suivante :

$$Indice\ dimensionnel = \frac{Valeur\ de\ l'indicateur\ du\ pays - Valeur\ minimale}{Valeur\ maximale - Valeur\ minimale}$$

**N.B :** Pour l'indice du revenu, on utilise les logarithmes des valeurs

- i) Pour l'instruction, représentée par deux indicateurs, l'Indice de la dimension est calculé ainsi qu'il suit :

$$I_{Education} = \frac{DM + DAS}{2}$$

- ii) Agrégation des sous-indices pour obtenir l'indice de développement humain

A partir de 2010, l'IDH global est calculé comme moyenne géométrique des indices des trois dimensions retenues (santé, éducation, revenu) :

$$IDH = I_{Vie}^{1/3} * I_{Education}^{1/3} * I_{Revenu}^{1/3}$$

Les pays sont classés suivant la valeur de l'IDH sur la base de seuils fixes.

**Tableau 2: Seuil d'appartenance de l'IDH**

Seuil d'IDH	Catégorie
<0,550	IDH faible
[0,550;0,699]	IDH moyen
[0,700;0,799]	IDH élevé
≥ 0,800	IDH très élevé

Source : PNUD

## 2.2 Autres Indicateurs du Développement Humain

### 2.2.1 Méthodologie de calcul de l'IPM

L'IPM comporte trois dimensions, comme l'IDH : santé, éducation et niveau de vie, qui sont exprimées par dix (10) indicateurs, ayant tous la même pondération dans leur dimension. Un ménage est considéré comme atteint de pauvreté multidimensionnelle lorsqu'il subit des privations dans deux à six indicateurs (la limite varie en fonction de la pondération de l'indicateur en question dans la mesure). Les seuils sont très bas, exprimant des privations graves, et la plupart d'entre eux correspondent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Il est évident que l'IPM est particulièrement adapté aux pays moins développés. Il exprime bien les privations généralisées en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne et dans les pays les plus pauvres d'Amérique latine. Il révèle l'ampleur de la pauvreté, au-delà des mesures monétaires, ce qui constitue un grand pas en avant. En bref, il contribue à saisir et à exprimer sans ambages les privations composites.

Le calcul de l'IPM consiste à attribuer à chaque personne un score en fonction du nombre de privations subies par ménage pour chacun des 10 indicateurs et leurs composantes. Le score maximal est de 10, alors que chaque dimension fait l'objet d'une pondération égale. Les dimensions de l'éducation et de la santé présentent chacune deux indicateurs, et chaque composante a donc une valeur de  $5/3$  (ou 1,67). Pour sa part, la dimension du niveau de vie a six indicateurs, et par conséquent chaque composant est égal à  $5/9$  (ou 0,56).

Les seuils concernant l'instruction se répartissent de la manière suivante : aucun membre du ménage n'a achevé un cycle scolaire s'étendant sur cinq ans, et au moins un enfant d'âge scolaire (jusqu'à 13-14 ans) ne fréquente pas l'école. Les seuils relatifs à la santé couvrent les aspects suivants : au moins une personne du ménage souffre de malnutrition, et un ou plusieurs enfant(s) est/sont décédé(s)<sup>3</sup>. Et les seuils du niveau de vie sont associés aux facteurs suivants : pas d'électricité, aucun accès à de l'eau potable propre, aucun accès à des moyens d'assainissement adéquats, utilisation de combustibles de cuisson «sales» (déjections animales, bois ou charbon de bois), habitation avec des sols sales ; le ménage ne possède ni

---

<sup>3</sup> Dans le présent rapport, ces deux indicateurs ont été respectivement remplacés par «la proportion des individus habitant dans des ménages ayant fait face à une situation où ils n'avaient pas suffisamment de nourriture pour tout le ménage au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête » et « la proportion des enfants ayant contracté la fièvre, le paludisme ou la diarrhée au cours des 4 dernières semaines avant l'enquête».

voiture, ni camionnette ni autre véhicule motorisé similaire, et il possède tout au plus l'un des biens suivants : bicyclette, motocyclette, radio, réfrigérateur, téléphone ou téléviseur.

Pour déterminer les personnes « multidimensionnellement » pauvres, on fait la somme de l'ensemble des privations pour chaque ménage afin d'obtenir le niveau de privations par ménage, soit (c). Une valeur-seuil de 3, qui correspond à un tiers des indicateurs, sert à faire la distinction entre les pauvres et les non-pauvres. On considère qu'un ménage (et chaque personne qui en fait partie) est « multidimensionnellement » pauvre si (c) est égal ou supérieur à 3. Un ménage dont le nombre de privations se situe entre 2 et 3 est vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ou risque de devenir « multidimensionnellement » pauvre. La valeur de l'IPM correspond au produit de deux mesures, à savoir le taux de pauvreté multidimensionnelle et la sévérité (ou l'ampleur) de la pauvreté. Le taux de pauvreté, H, représente la proportion de la population qui est « multidimensionnellement » pauvre, soit :

$$H = \frac{q}{n}$$

Où q correspond au nombre de personnes qui sont « multidimensionnellement » pauvres et n représente la population totale. La sévérité de la pauvreté, A, reflète la proportion des indicateurs pondérés entrant dans la composition de la valeur, (d), pour laquelle des personnes pauvres souffrent de privations. Dans le cas des ménages pauvres uniquement, il est fait la somme du nombre de privations divisée par le nombre total d'indicateurs et par le nombre total de personnes pauvres :

$$A = \frac{\sum_1^q c}{qd}$$

Où c'est le nombre total de privations pondéré dont souffrent les pauvres, alors que d est le nombre total d'indicateurs à l'étude (10 dans ce cas précis) entrant dans la composition de l'indice.

### **2.2.2. Indice de Développement ajusté aux Inégalités (IDHI)**

L'IDHI est (théoriquement) identique à l>IDH en l'absence d'inégalité et décroît lorsque les inégalités augmentent. Ainsi, l>IDH peut être considéré comme un indice de développement potentiel (ou maximal) qu'il serait possible d'atteindre en absence d'inégalité. Il est le niveau

réel de développement humain, i.e. qui tient compte de l'inégalité. La différence, sous forme de pourcentage, entre l'IDH et l'IDHI, indique la perte subie par le développement humain potentiel, en raison des inégalités.

Le RMDH 2015 propose le calcul du coefficient d'inégalité humaine, comme moyenne des inégalités dans les trois dimensions. L'IDHI représente une moyenne géométrique des moyennes géométriques sur la base des populations totales en considérant chaque dimension séparément.

Le calcul de l'indice se déroule en trois étapes :

- ❖ Mesure de l'inégalité dans les dimensions de l'IDH,
- ❖ Ajustement des indices dimensionnels des inégalités,
- ❖ Calcul de l'IDHI ajusté des inégalités.

**Etape 1:** Mesure de l'inégalité au niveau des dimensions

La mesure des inégalités repose sur la famille des inégalités d'Atkinson (1970) et s'exprime sous la forme :

$$A_x = 1 - \frac{\sqrt[n]{X_1 X_2 \dots X_n}}{\bar{X}}$$

Où X exprime la répartition sous-jacente dans les dimensions d'intérêt

**Observations:**

- ✓ la moyenne géométrique ne peut contenir de valeur nulle,
- ✓ On ajoute 1 aux grandeurs relatives à l'éducation pour calculer l'indice,
- ✓ Les valeurs du revenu sont tronquées à un percentile supérieur à 0,5% maximale fixée, sur la base des données des pays (valeurs historiques),
- ✓ Valeur minimale a une incidence sur les comparaisons (0 naturel).

**Etape 2:** Ajustement des indices dimensionnels des inégalités

Les indices ajustés sont obtenus par l'expression

$$I_x^* = (1 - A_x)I_x$$

**Observations:** l'indice ajusté du revenu repose sur l'indice du logarithme du revenu mais les inégalités sont mesurées à partir du revenu en niveau.

### **Etape 3:** Calcul de l'IDHI

- Les indices ajustés sont obtenus par la moyenne géométrique des trois sous-indices

$$IDHI = (I_{santé}^* * I_{éducation}^* * I_{Revenu}^*)^{1/3}$$

- La perte (en %) de développement humain dues aux inégalités est donnée par :

$$Perte = 1 - \frac{IDHI}{IDH} = 1 - ((1 - A_{santé}) * (1 - A_{éducation}) * (1 - A_{Revenu}))^{1/3}$$

### **2.2.3. L'Indice d'Inégalité de Genre**

La différence entre les hommes et les femmes n'est pas seulement biologique ; elle se retrouve également dans la manière dont la société définit les rôles qui, à leur tour, ont institutionnalisés des pratiques qui maintiennent les femmes dans des situations :

- ❖ de dépendance,
- ❖ de pauvreté ou,
- ❖ de discrimination.

L'égalité entre les sexes améliore les capacités des hommes et des femmes de participer au développement. L'autonomisation des femmes se traduit par la participation de la femme à la vie politique et à la prise de décision. Les inégalités entre les hommes et les femmes sont perçues également à travers les violences basées sur le genre, principalement contre les femmes. Pour apprécier l'implication de la femme notamment dans la prise de décision et dans l'activité économique, le PNUD a introduit dans son rapport sur le développement humain de 2010 l'indice d'inégalité de genre (IIG). Cet indice repose sur le principe que les désavantages que subissent les filles et les femmes constituent une source majeure d'inégalités avec des répercussions négatives sur leurs libertés. L'indice d'inégalité de genre reflète les désavantages pour les femmes au niveau :

- ✓ de la santé reproductive, de l'autonomisation et du marché du travail ;
- ✓ de la santé reproductive mesurée par : le taux de mortalité maternelle et le taux de fécondité des adolescentes ;

- ✓ de l'autonomisation est mesurée par la part de sièges parlementaires occupés par des femmes et la part de femmes et d'hommes adultes âgés de 25 ans et plus ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire.

Le statut économique est exprimé en participation au marché du travail et mesuré par le taux d'activité de la population active chez les femmes et les hommes âgés de 15 ans et plus. L'IIG indique la perte de développement humain due aux inégalités entre les réalisations des femmes et celles des hommes dans ces dimensions. Cet indice, conçu dans le cadre économique, n'intègre cependant pas, dans son calcul, les violences basées sur le genre. Il varie entre 0 (situation idéale) et 1 (marginalisation totale d'un sexe au profit de l'autre).

Plus la valeur de l'IIG est élevée, plus les disparités entre les femmes et les hommes sont importantes.

### **2.3. Source des données**

Le calcul des Indicateurs du Développement Humain, est basé sur les données de l'ECVM/A 2011 et 2014, une opération ayant plusieurs objectifs dont la mise à jour des indicateurs utilisés dans la formulation des politiques publiques (pauvreté, sécurité alimentaire, éducation, santé, emploi, accès aux infrastructures, etc.) et la production d'informations sur l'organisation et la structure du secteur de l'agriculture et de l'élevage ainsi que l'utilisation des ressources entrant dans les activités de production agricole.

En ce qui concerne les indicateurs liés à la résilience, ils ont été renseignés également sur la base du support de collecte de données à partir de l'ECVM/A 2014. Le support de collecte de données sur la résilience s'est intéressé aux informations relatives à la sécurité alimentaire au Niger. Ces données concernent les crises alimentaires, les famines, la production agricole, l'aide des PTFs. Ces données sont fournies par le SAPE, l'OPVN, PAM, UNICEF, PNUD, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage.

## Chapitre 3 : Etat des lieux de l'agriculture au Niger

Dans ce chapitre, une analyse de la situation agricole du Niger est exposée.

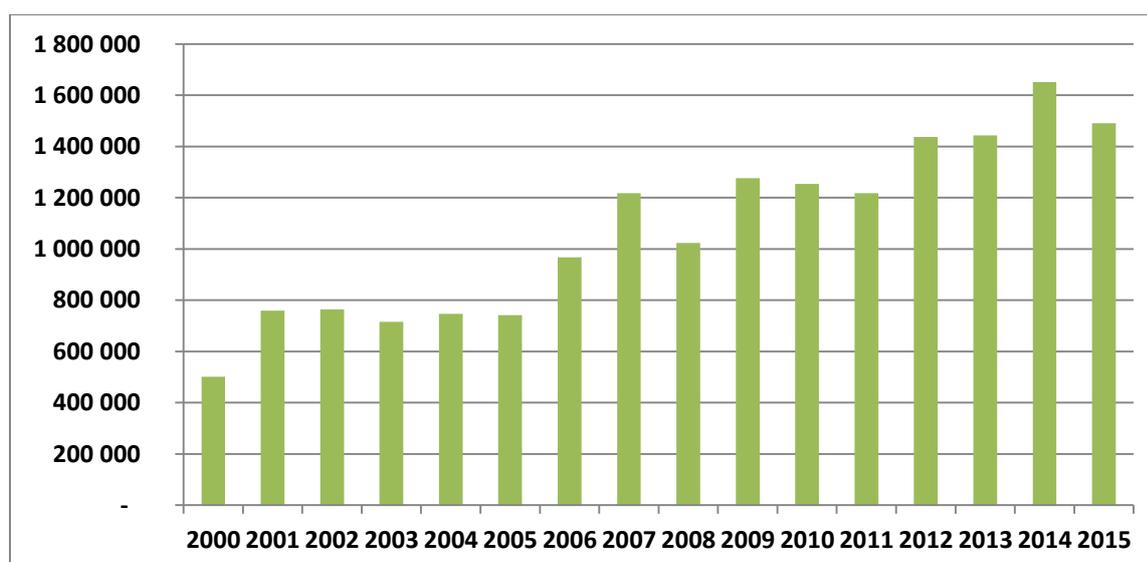
### 3.1. La production agricole au Niger

Au Niger, la zone agricole ne représente que le quart de la superficie du territoire entre les isohyètes 350 et 650 mm. Elles forment une longue bande de terres plus ou moins aptes à la culture s'allongeant sur plus de 1500 kilomètres d'Est en Ouest. Les terres cultivables n'occupent que 12% de la superficie totale tandis que les terres cultivées s'élèvent à moins de 5%. Plusieurs facteurs expliquent la faiblesse de la production, on peut néanmoins citer l'irrégularité pluviométrique, la pauvreté des sols, les moyens de culture rudimentaires, des ressources financières réduites et la poussée démographique qui raréfie les terres cultivables, le manque d'encadrement technique dans les zones cultivables, le mode d'appropriation communautaire de la terre etc.

Face au taux de croissance rapide de la population (3,9%), la superficie cultivée des principales cultures vivrières a été augmentée, le rendement également. Toutefois, l'agriculture est essentiellement de régime pluvial et la production dépend des précipitations.

Les cultures irriguées aussi croissent au fil du temps pour répondre aux besoins d'une population de plus en croissante.

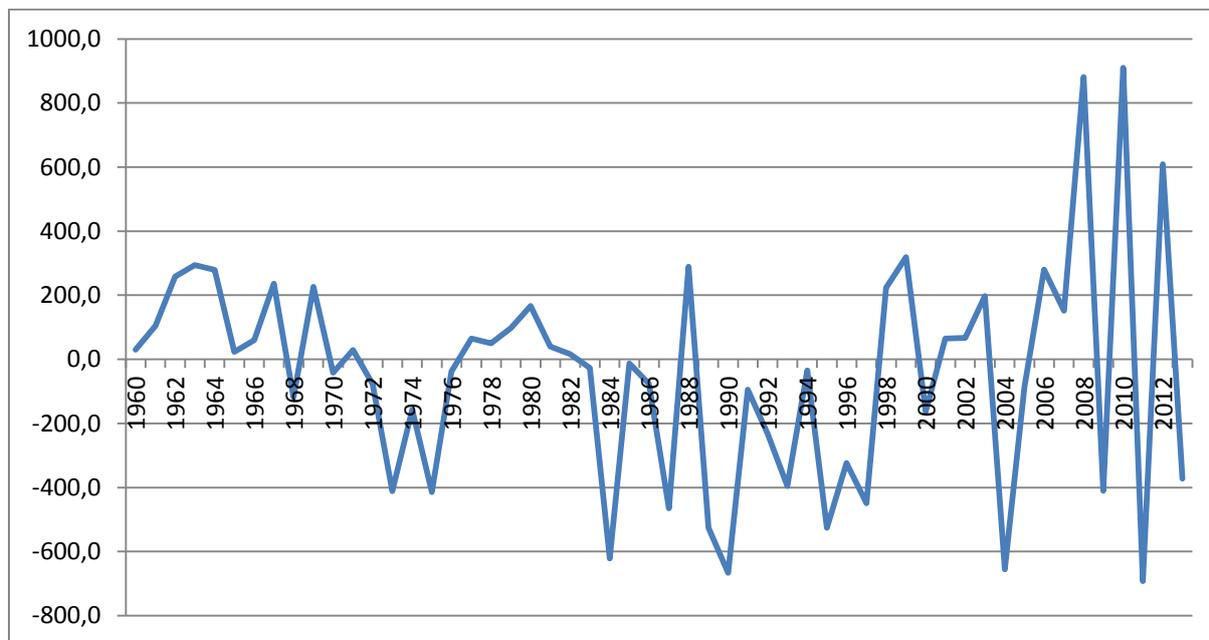
**Graphique 4: Evolution de la Production irriguées (en tonne) de 2000 à 2014**



**Source** : INS (Division des Comptes Nationaux)

L'offre des produits alimentaires surtout ceux de l'agriculture vivrière est loin de répondre aux besoins de la population. Le graphique ci-dessous indique le solde céréalier du Niger depuis 1960 à 2013. En moyenne au courant de cette période la production céréalière a été déficitaire comme le montre le graphique 4 ci-dessus.

**Graphique 5: Evolution du solde (Production-besoin) céréalier au Niger de 1960 à 2013**

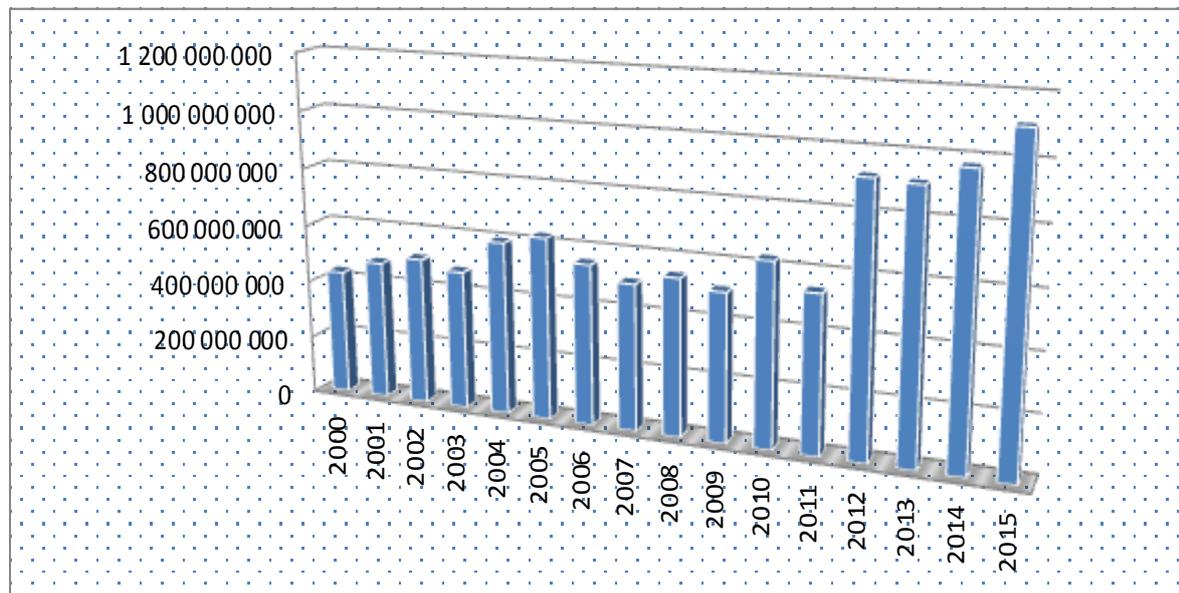


**Source** : INS

La faiblesse de la production industrielle et aussi sa faible compétitivité sur le marché sont des causes qui ont favorisé la vulnérabilité des ménages. En effet, elle ne répond pas à la demande et, il faut noter que les coûts et les taxes à l'importation sont à base d'une hausse des prix d'autant plus que les entrepreneurs répercutent ces dernières sur les prix des biens, et finalement, c'est les consommateurs qui supportent le fardeau. Toutefois, seules les industries laitières ont suffisamment survécues.

Concernant les importations des produits alimentaires, elles ont connu une progression remarquable entre 2000 et 2015. Cette situation traduit la forte dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur

**Graphique 6: Evolution des importations(en KG) des produits alimentaires au Niger de 2000 à 2015**



Source : INS

Il ressort de ce graphique, que le pays connaît de plus en plus de besoin en alimentaire. Cette situation n'est pas sans conséquences sur la capacité des ménages à être résilient car la hausse des prix ou la rareté amoindrie la capacité des ménages à s'adapter.

### **3.2. Les politiques publiques en faveur de l'Agriculture et l'élevage**

Depuis les indépendances, l'Etat a toujours fait de l'agriculture son plus grand cheval de bataille. Avec l'initiative 3N depuis 2011, le Niger espère atteindre ses objectifs de sécurité alimentaire.

#### **3.2.1. Dans le domaine de l'agriculture**

Depuis 2011, on note une augmentation progressive des intrants (semences, engrais et pesticides). Les quantités d'engrais sont passées de 22 388 tonnes en 2013 à 40 000 tonnes en 2014. Les quantités de fongicide sont passées de 118 826 sachets en 2012 à 490 000 tonnes en 2014.

Pour les pesticides, elles ont connu une évolution favorable entre 2012 et 2014, en passant de 37 000 litres en 2012 à 57 242 litres, soit un accroissement de 54%. Concernant les semences, 33 724 tonnes de semences de céréales (mil et sorgho), et 5 251,3 tonnes de semences de légumineuses (niébé et arachide) ont été mises à disposition des producteurs sur la période 2011-2014.

Tous ces intrants ont permis d'améliorer la productivité des principales cultures pluviales avec un accroissement de rendement de 17,78% pour le mil, 28,35% pour le sorgho, 42,24% pour le niébé et 7,40% pour l'arachide en 2014.

Au niveau de l'irrigation, on note également un accroissement des superficies sous irrigation entre 2011 et 2014. Ces superficies sont passées de 85 000 ha en 2010 à 109 358 ha en 2014.

### **3.2.2. Dans le domaine de l'élevage**

Dans ce secteur, plusieurs actions ont été menées dont entre autres la mise en place de la complémentation alimentaire pour le cheptel, la création/réhabilitation des ouvrages d'hydraulique pastorale, le renforcement du dispositif de lutte contre les principales maladies du cheptel.

De 2011 à 2014, ces actions ont permis la sécurisation des productions animales à travers la mise en place de plus de 10 600 tonnes d'aliments de bétail dans les magasins de la maison de paysan et 92 446 tonnes d'aliments de soudure vendus à prix modéré, l'amélioration du maillage en points d'eau pastoraux par la réalisation et réhabilitation de 1 158 équivalents points d'eau pastoraux.

Malgré les efforts consentis dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, les contraintes persistent dont entre autres : **la Sécheresse, les Acridiens, les Maladies du bétail, les inondations, les Ravageurs et maladies des cultures, les Feux de brousse et tempêtes de vent etc.**

### **3.3. Les interventions publiques en cas d'insécurité alimentaire**

Pour venir en aide à la population, l'Etat du Niger a diverses stratégies pour alléger les souffrances de la population. C'est dans ce cadre que l'Etat fait les actions ci-dessous :

- ✓ le suivi de l'approvisionnement et la distribution des produits ainsi que l'évolution des prix,
- ✓ la fixation et le contrôle des prix homologués des produits et services,
- ✓ la négociation des prix conventionnels de certains produits avec les organisations socio professionnelles,
- ✓ la proposition et l'adoption du gouvernement de mesure de désarmement tarifaire notamment en période spéciale (ramadam, situation d'insécurité alimentaire),

- ✓ la sensibilisation des commerçants et des consommateurs en vue de lutter contre la vie chère,
- ✓ la proposition de toutes les mesures tendant à maîtriser l'évolution des prix ou à la limitation des effets de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat,
- ✓ la détermination du prix plafond de vente de détail des marchandises vendues sur les marchés coutumiers par les commissions locales de lutte contre la vie chère,
- ✓ l'homologation des prix des produits des unités industrielles bénéficiaires de l'agrément du code des investissements,
- ✓ le contrôle des poids et mesures, le suivi des stocks des produits de première nécessité, la vente à prix modérés de certains produits de grande consommation comme les céréales.

## Chapitre 4 : Analyse de la situation de développement humain au Niger

Cette partie s'articule autour de l'analyse de l'IDH et de ses composantes.

### 4.1. Analyse comparative des Indices Régionaux de Développement Humain (IRDH) au Niger

Cette section se base sur l'analyse des indicateurs de développement humain au niveau des différentes régions du pays.

#### 4.1.1. Evolution de l'IDH de 2005 à 2014 par région

Le Niger présente un indice de développement humain figurant parmi les plus faibles au Monde. En effet, ce dernier est de **0,353** en 2014 au Niger et cette valeur est nettement inférieur à la moyenne des pays à IDHs faibles (0,493) et de l'Afrique subsaharienne (0,502). La faiblesse de cet indice du Niger est d'autant plus importante lorsqu'il est comparé aux moyennes des pays à IDHs moyens (0,614), élevés (0,735), très élevé (0,890) et même à la moyenne mondiale (0,702). Néanmoins, le tableau ci-dessous montre que l'IDH du Niger a connu une augmentation progressive, quoique légère, de 2005 à 2014. Il est passé de 0,311 en 2005 à 0,313 en 2008, 0,324 en 2011 et 0,353 en 2014 soit une augmentation de 13,54% sur la période.

**Tableau 3: Evolution de l'IDH au Nier et par région entre 2005 et 2014**

Région	Année			
	2005	2008	2011	2014
Agadez	0,375	0,417	0,415	0,464
Diffa	0,329	0,365	0,302	0,276
Dosso	0,297	0,299	0,313	0,337
Maradi	0,270	0,272	0,301	0,332
Tahoua	0,299	0,290	0,284	0,336
Tillabéri	0,283	0,286	0,296	0,325
Zinder	0,290	0,285	0,304	0,311
Niamey	0,460	0,499	0,513	0,566
<b>NIGER</b>	<b>0,311</b>	<b>0,313</b>	<b>0,324</b>	<b>0,353</b>

Source : calculs des auteurs à partir des données de l'ECVM/A 2011/2014

**NB** : Les IDHs de 2005 et 2008 sont calculés sur la base des données de l'enquête QUIB et ENBC avec l'ancienne méthode.

Cependant, on remarque des disparités à travers les régions. Il ressort du classement selon les régions qu'Agadez et Niamey ont les meilleurs niveaux de développement humain que les autres régions avec respectivement 0,464 et 0,566 comme IDH en 2014. En outre, ce sont ces mêmes régions qui présentent les meilleures performances sur la période 2005-2011. A l'opposé, ce sont les régions de Diffa et de Zinder qui présentent les plus faibles niveaux de développement humain avec respectivement comme IDH 0,276 et 0,311 en 2014. Par ailleurs, seule la région de Diffa a connu une baisse d'indice de développement humain. Elle est passée de 0,302 en 2011 à 0,276 en 2014, soit une diminution de 8,61% entre 2011 et 2014 ; ce qui est très alarmant car la région de Diffa est une zone de guerre ; ce qui risque d'influencer gravement les progrès socio-économiques de la région.

Au Niger l'espérance de vie à la naissance était estimée à 64,1 ans en 2014. Cette espérance est supérieure à celle de l'Afrique subsaharienne (59,4 ans) et à l'espérance moyenne des pays à développement humain faible (56,8 ans). Par contre, elle est inférieure à la moyenne mondiale qui est de 70,8 ans. Cette faiblesse par rapport à la moyenne mondiale de l'espérance de vie à la naissance peut s'expliquer par les conditions de vies difficiles des ménages, le faible accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et aux assainissements ...etc. Le faible accès est dû en partie à l'insuffisance des ressources allouées à ces secteurs, à la pauvreté de la population et à la perception quant à l'importance de ces secteurs. Toutefois, il faut noter que le niveau de l'espérance de vie au Niger traduit l'effort des autorités dans l'amélioration du système de la santé.

**Tableau 4: Composante de l'IDH par région en 2014**

Région	Composantes de l'IDH					
	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	CONSO2014/hbt en FCFA	RNB 2014 /hbt en FCFA	RNB/hbt en DPPA
Agadez	72,3	8,779	2,184	368 197	346 801	1263
Diffa	65,9	2,542	0,597	242 632	229 872	837
Dosso	60,8	6,650	0,874	206 134	172 844	629
Maradi	67,0	5,741	0,818	192 640	158 467	577
Tahoua	65,1	4,745	0,847	217 665	250 122	911
Tillabéri	61,2	5,024	1,034	195 205	205 351	748
Zinder	61,0	4,695	0,945	212 716	184 422	672

Région	Composantes de l'IDH					
	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	CONSO2014/hbt en FCFA	RNB 2014 /hbt en FCFA	RNB/hbt en DPPA
Niamey	70,9	12,54	5,855	448 605	427 606	1557
<b>NIGER</b>	<b>64,1</b>	<b>5,832</b>	<b>1,275</b>	<b>225 338</b>	<b>214 552</b>	<b>781</b>

**Source :** Calculs des auteurs à partir des données de l'ECVM/A 2011 et 2014

Il ressort du **Tableau 4** que, pour toutes les composantes de l'IDH, les régions d'Agadez et de Niamey ont les meilleures performances. La durée attendue de scolarisation du Niger est estimée à 5,83 ans à l'échelle nationale ; ce qui est faible par rapport à l'Afrique subsaharienne qui a une moyenne de 9,7 ans, les pays à IDH faible ont une moyenne de 9 ans. Cette durée est de 12,54 ans à Niamey et 8,7 ans à Agadez, 6,65 ans à Dosso, 5,74 ans à Maradi. A l'opposé, dans les régions de Diffa et de Tahoua, si les taux de scolarisation par âge restent inchangés tout au long de la vie d'un enfant en âge d'entrer à l'école, il peut espérer respectivement 2,5 ans et 4,7 ans d'années de scolarisation ce qui est extrêmement faible. Cependant, cela explique le fait que l'achèvement universel de l'école primaire par les enfants en âge d'y accéder n'a pas été atteint en 2015.

Quant à la durée moyenne de scolarisation, elle équivaut à 1,27 an au Niger. Néanmoins, on observe des disparités selon les régions avec 5,85 ans à Niamey et à 2,18 ans à Agadez. Cette durée est encore plus faible que la durée attendue de scolarisation car elle est inférieure à 1 dans toutes les autres régions du pays à l'exception de Tillabéri (1,03 ans) avec une gravité accentuée pour la région de Diffa où la durée moyenne de scolarisation est de 0,59 ans. Cette extrême faiblesse de la durée moyenne de scolarisation traduit en réalité la prépondérance de l'analphabétisme au sein de la population adulte du Niger. Par ailleurs, le faible niveau de ces indicateurs est imputable à certaines contraintes telles que la faiblesse des ressources allouées au secteur de l'éducation, l'utilisation pas très efficaces de ces ressources, le manque d'intérêt des parents dans la scolarisation des enfants ou la faiblesse de leurs revenus ne leur permettant pas de supporter les coûts inhérents à la scolarisation des enfants.

Le RNB par habitant du Niger a connu une baisse importante sur trois années entre 2005 et 2008. Il est passé de 985 en 2005 à 788 en 2008 pour baisser à 781 en 2014. Cette baisse est expliquée en grande partie par les crises alimentaires successives que le pays a connues. Elles sont pour une bonne part dues à divers chocs comme l'insuffisance des pluies ou leur

mauvaise répartition ou encore les invasions de criquets pèlerins qui anéantissent la production agricole de subsistance. En effet, l'agriculture a un poids très important au sein de l'économie du pays. Ainsi une mauvaise campagne agricole a un impact direct négatif sur le RNB. La baisse du revenu peut être aussi expliquée par l'instabilité politique, avec tous ses corollaires, dont le pays a souffert en 2010. En 2014, il a connu une hausse importante passant de 641 en 2011 à 781 en 2014, soit une hausse de 21,84%. Cette hausse pourrait être imputée à la mise en valeur des ressources minières dont l'exploitation du pétrole (2012) et une campagne agricole excédentaire qui ont inévitablement eu un impact sur le revenu national.

Par ailleurs, cet indicateur est très faible comparé à ceux des différentes catégories d'IDHs (très élevé, élevé, moyen, faible, Afrique subsaharienne, mondiale). Il est de 781 \$PPA au Niger en 2014 contre 13 723 au monde, 5 960 pour les pays à IDH moyen, 2 904 pour les pays à IDHs faible et 3 152 pour l'Afrique subsaharienne. Ainsi le RNB par habitant nigérien est plus de deux (2) fois inférieur à la moyenne de celui des pays à IDHs faible. Toutefois des disparités s'observent selon les régions car celles de Niamey et d'Agadez se retrouvent avec des RNB par habitants qui constituent plus ou moins le double de ceux des autres régions. En effet, ce revenu est de 1 557 à Niamey et de 1 263 à Agadez contre 577 à Maradi et 629 à Dosso. Ces deux (2) dernières régions ont les plus faibles RNB par habitant du pays ; ce qui est très alertant car la ville de Maradi est la capitale économique du pays et celle de Dosso est la plus proche de la mer; ce qui fait d'elle la ville la plus impliquée dans les transits en cas de commerce international au niveau maritime.

De ces analyses, il est à noter que le niveau de vie défavorise grandement le classement du Niger car le RNB nigérien est quatre (04) fois inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne. Cela dénonce à la fois la non valorisation du PIB du pays, l'insuffisance des activités économiques du pays et la non-implication d'une partie importante de la population.

L'espérance de vie à la naissance s'est améliorée entre 2008 et 2014. Elle est passée de 57,6 ans en 2008 à 58,8 ans en 2011 et enfin à 64,1 ans en 2014. Cette amélioration est indépendante du genre et résulte de plusieurs paramètres dont la baisse importante de la mortalité infanto-juvénile et de l'amélioration des conditions de vie de la population.

**Tableau 5: Evolution de l'espérance de vie à la naissance par région et par sexe de 2005 à 2014**

Région	2005			2008			2011			2014		
	Mas	Fém	Ens									
Agadez	59	60,7	60	60,2	61,9	62	61,4	63,1	63	71,8	72,8	72,3
Diffa	55,6	58,3	57	56,8	59,5	58	58	60,7	59	66,5	65,4	65,9
Dosso	54	56,1	55	55,2	57,3	56	56,4	58,5	57	59,8	61,8	60,8
Maradi	53,2	54,4	54	54,4	55,6	55	55,6	56,8	57	66,2	67,7	67
Tahoua	54,2	55,8	55	55,4	57	56	56,6	58,2	58	63,9	66,3	65,1
Tillabéri	53,3	55,1	54	54,5	56,3	55	55,7	57,5	57	61,4	61	61,2
Zinder	54,2	54,4	54	55,4	55,6	56	56,6	56,8	57	60,5	61,4	61
Niamey	59,7	61,4	61	60,9	62,6	62	62,1	63,8	63	69,6	72,4	70,9
<b>NIGER</b>	<b>55,9</b>	<b>57,3</b>	<b>56</b>	<b>57,1</b>	<b>58,5</b>	<b>58</b>	<b>58,3</b>	<b>59,7</b>	<b>59</b>	<b>63,4</b>	<b>64,7</b>	<b>64,1</b>

**Source :** INS

On remarque que pour toute la période, les femmes peuvent espérer vivre de 1,4 an de plus que les hommes en 2008 et 2011, puis de 1,3 ans en 2014. Ce surplus est plus accentué dans les régions de Niamey (2,8 ans) et de Tahoua (2,4 ans). A l'opposé, la région de Diffa est celle où l'espérance de vie d'un homme dépasse celle de la femme de 1,1 an.

Le nombre moyen d'années de scolarisation qu'un enfant en âge d'entrer à l'école peut espérer a connu une augmentation de 53,42% entre 2008 et 2014. Il est passé de 3,8 ans en 2008 à 5,7 ans en 2011 et à 5,83 ans en 2014. Bien que cette progression soit importante, elle reste insuffisante vu l'importance de cet indicateur dans un pays qui détient l'un des plus forts taux d'alphabétisation dans le monde.

**Tableau 6: Evolution de la durée attendue de scolarisation par région et par sexe de 2005 à 2014 (en année)**

Région	2005			2008			2011			2014		
	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Agadez	4,9	4,1	8,9	7,8	6,9	7,3	8,9	9	4,5	9,2	8,39	8,78
Diffa	2,4	2,6	4,1	5,3	5	5,1	4,6	3,7	2,5	2,4	2,65	2,54
Dosso	4,3	2,7	6,4	5,1	3,4	4,3	7,1	5,7	3,5	6,86	6,33	6,65
Maradi	3,6	1,9	5,7	3,9	2	2,9	6,7	4,8	2,8	6,84	4,62	5,74

Région	2005			2008			2011			2014		
	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Tahoua	2,7	1,9	3,3	3,6	2,3	3	4,1	2,5	2,3	5,95	3,47	4,75
Tillabéri	3	2,5	5,2	4	3,2	3,6	5,3	5,1	2,8	5,39	4,73	5,02
Zinder	3,2	2,3	5,3	3,4	2,4	2,8	5,5	5,2	2,8	5,23	4,33	4,7
Niamey	8,8	7,7	13	11,4	9,5	10	13,5	11,7	8,2	13	12,1	12,5
<b>NIGER</b>	<b>3,7</b>	<b>2,7</b>	<b>3,2</b>	<b>4,6</b>	<b>3,1</b>	<b>3,8</b>	<b>6,3</b>	<b>5,1</b>	<b>5,7</b>	<b>6,5</b>	<b>5,15</b>	<b>5,83</b>

Source : calculs des auteurs à partir des données de l'ECVM/A (2011 et 2014), QUIBB et ENBC.

La faiblesse de cette durée attendue de scolarisation est d'autant plus importante lorsqu'elle est comparée à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne (9,7 ans) et même à la moyenne des pays à IDH faible (9 ans). En outre, les jeunes filles bénéficient d'une durée attendue de scolarisation moindre que celle des garçons. La différence de cet indicateur était d'1 an en 2005, de 1,5 an en 2008, de 1,2 an en 2011 et de 1,35 an en 2014. Il y'a aussi des disparités selon les régions. En effet en 2014, c'est seulement dans la région de Diffa que les filles sont scolarisées plus longtemps que les garçons.

Cette différence entre les filles et les garçons est imputable aux perceptions négatives de la valeur de l'éducation scolaire de la jeune fille dans la société nigérienne.

**Tableau 7: Evolution de la durée moyenne de scolarisation par région et par sexe de 2008 à 2014(en année)**

Région	2005			2008			2011			2014		
	Mas	Fém	Ens									
Agadez	2,526	0,883	1,697	3,988	1,464	2,578	0,546	0,216	0,388	2,771	1,661	2,184
Diffa	1,146	0,527	0,852	2,745	1,348	2,109	2,979	1,824	2,396	0,758	0,451	0,597
Dosso	0,946	0,384	0,669	1,490	0,616	1,025	1,415	0,467	0,894	1,323	0,554	0,874
Maradi	1,053	0,302	0,684	1,118	0,338	0,702	1,177	0,694	0,918	1,391	0,418	0,818
Tahoua	0,720	0,195	0,457	0,973	0,310	0,616	0,746	0,272	0,499	1,312	0,492	0,847
Tillabéri	0,858	0,435	0,639	1,291	0,652	0,948	1,093	0,572	0,823	1,369	0,747	1,034
Zinder	1,346	0,538	0,957	0,877	0,360	0,611	1,324	0,600	0,946	1,302	0,623	0,945
Niamey	5,657	3,554	4,602	7,024	4,935	5,911	7,373	4,892	6,153	7,089	4,705	5,855
<b>NIGER</b>	<b>1,382</b>	<b>0,623</b>	<b>1,005</b>	<b>1,653</b>	<b>0,813</b>	<b>1,205</b>	<b>1,631</b>	<b>0,839</b>	<b>1,217</b>	<b>1,795</b>	<b>0,857</b>	<b>1,275</b>

**Source : calculs des auteurs à partir des données de l'ECVM/A (2011 et 2014), QUIBB et ENBC.**

Tout comme la durée attendue de scolarisation, la durée moyenne de scolarisation des hommes est supérieure à la celle des femmes (presque le double). Néanmoins, cette durée est très faible même si elle a connue des légères augmentations entre 2008 et 2014. En effet elle est passée de 1,205 en 2008 à 1,217 en 2011 et enfin 1,275 en 2014. On remarque aussi des disparités selon les régions. En effet la région de Tillabéri est celle où la discrimination est la moins élevée car la différence entre les durées moyennes de scolarisation est la plus faible en 2014 (0,62 an) bien que cette région n'était pas la détentrice du plus grand écart en 2011. A l'opposé, c'est la région de Niamey qui présente la plus grande différence en faveur des hommes (2,83 ans).

#### **4.2. Analyse des Indices Régionaux de Pauvreté Multidimensionnelle (IRPM) au Niger**

L'approche multidimensionnelle de la pauvreté permet d'appréhender ce concept à partir de certains aspects non directement liés aux questions monétaires. Plusieurs arguments, théoriques et pratiques, peuvent être développés et avancés pour justifier le recours à des approches multidimensionnelles pour mesurer la pauvreté. Ainsi, sur le plan théorique, la constatation repose sur le fait que la pauvreté n'est pas liée à la seule faiblesse du revenu ou de la dépense de consommation. Elle est aussi due à des manques au niveau d'autres dimensions. Chacune de ces dimensions reflète en effet, et de façon nette, un aspect particulier du bien-être. Sur le plan pratique, il est généralement admis, que le seul indicateur basé sur une mesure monétaire (revenu ou dépense) ne reflète pas le niveau de vie de l'individu. Ainsi, l'Indice de Pauvreté Multidimensionnel (IPM) proposé par le PNUD se veut le reflet des privations multiples dont souffre chaque individu sur les dimensions de l'éducation, de la santé et du niveau de vie.

L'IPM est égal au produit du taux de pauvreté multidimensionnelle et de la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle. Le taux (incidence) de pauvreté multidimensionnelle est la proportion d'individus vivant dans des ménages pauvres caractérisés selon l'approche multidimensionnelle. De façon très succincte, cette caractérisation embrasse, l'analphabétisme et la non scolarisation des enfants, leur mortalité et la malnutrition ainsi que le niveau de vie résumé par l'accès à un certain nombre de commodités de base (eau potable, électricité, logement durable, assainissement, combustible ménagers, et possessions de certain bien). Le degré de privation d'un individu se mesure à travers un score compris entre 0 et 100 selon le

niveau croissant de privation dont il souffre et chacune des trois composantes de la pauvreté multidimensionnelle compte pour 33,3%. C'est ce score qui permet de définir la population en situation de vulnérabilité. Elle correspond à celle dont le score est compris entre 20,0% et 33,3%. En deçà, l'individu est pauvre. La sévérité (ou ampleur) de la pauvreté multidimensionnelle quant à elle, est la proportion des 10 indicateurs pondérés des composantes dans laquelle, en moyenne, les personnes pauvres souffrent de privation.

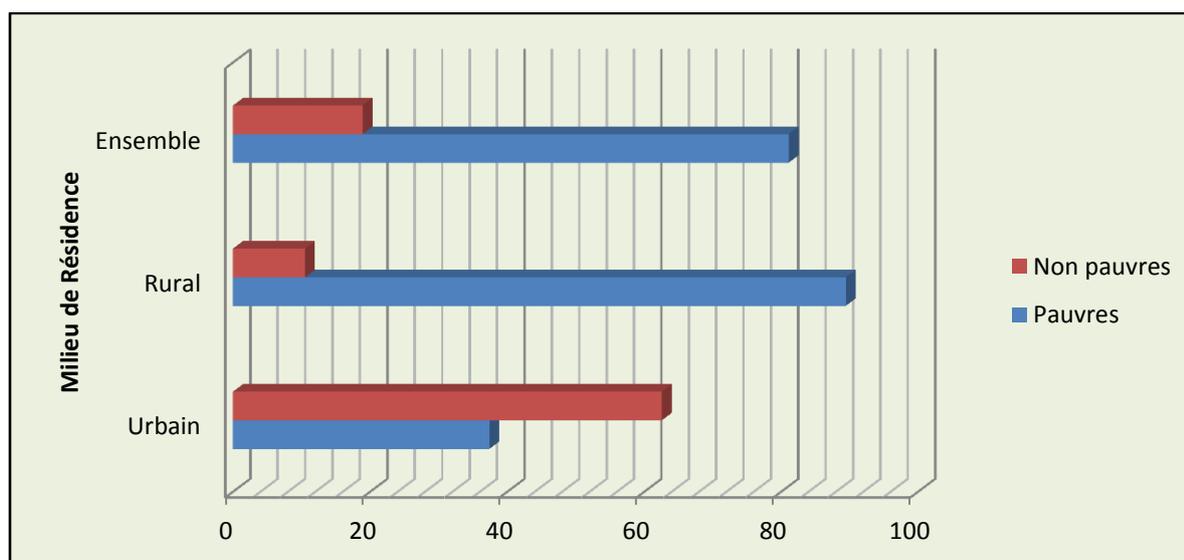
L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est très élevée au Niger : 81,1% des nigériens la vivent en 2014 même si elle est en baisse par rapport à l'estimation que le PNUD en fait en 2006<sup>4</sup> avec 92%. Elle confirme et met surtout en exergue la pauvreté des Nigériens selon les dimensions de l'éducation et du niveau de vie relevée par l'IDH. En examinant d'avantage la question du niveau de vie, le taux de pauvreté multidimensionnelle montre à quel point les nigériens sont privés de l'accès à un grand nombre de commodités de base. Si l'on ajoute à cela les 9% de nigériens en situation de vulnérabilité sous l'angle multidimensionnel, la situation des conditions de vie des nigériens est peu reluisante.

Ce constat est corroboré par l'incidence de 89,47% de la pauvreté multidimensionnelle en zone rurale contre 37,41% en milieu urbain. Ce chiffre traduit la somme des privations dont souffre cette frange majoritaire, de la population du Niger : indicateurs d'éducation, d'accès à l'eau, à l'alimentation adéquate, à l'électricité, à l'assainissement, aux infrastructures toujours plus bas qu'ailleurs. La situation du milieu rural explique en grande partie la prépondérance de la pauvreté multidimensionnelle de l'ensemble du pays.

---

<sup>4</sup> PNUD, Rapport Mondial sur le Développement Humain, New York, 2013.

**Graphique 7: Incidence de la pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence**

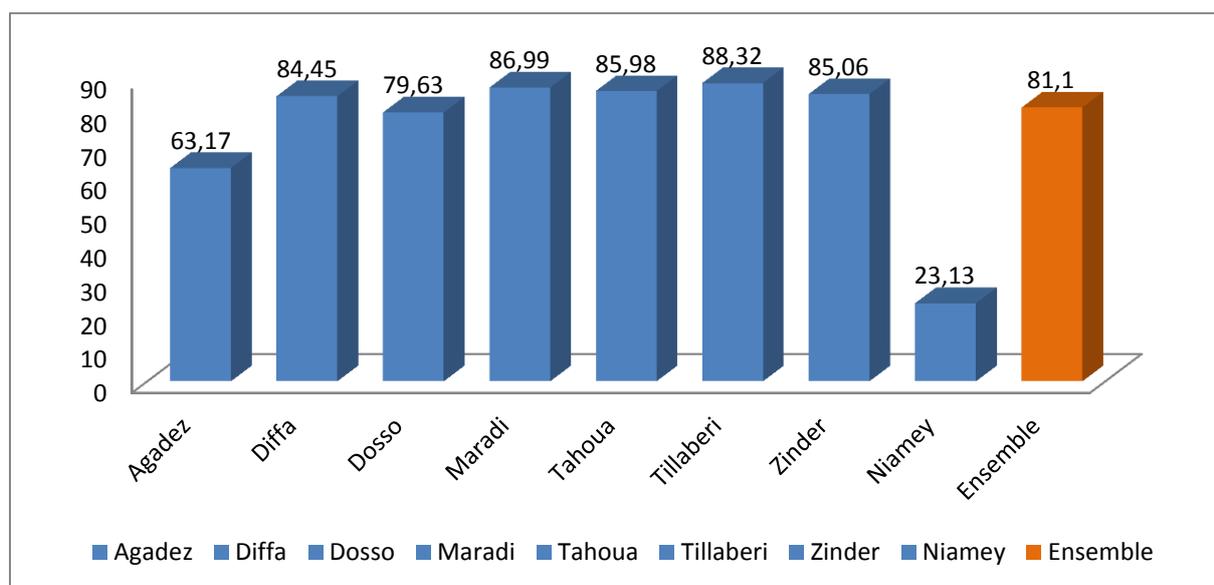


**Source :** Calcul des auteurs à partir des données de l'ECVM/A 2014

Cette pauvreté touche d'avantage les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme avec respectivement 85% et 78% en 2011, 82,09% et 72,39% en 2014. Toutefois, l'incidence de la vulnérabilité est sensiblement de 11,36% chez la première catégorie et 16,24% chez la seconde catégorie de ménages en 2014.

Dans des proportions relativement proches, avec respectivement 88,32% et 86,99%, les régions de Tillabéri et Maradi sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle. A l'opposée, 23,13% des habitants de la région de Niamey sont en situation de pauvreté multidimensionnelle et 36,83% à Agadez.

**Graphique 8: Incidence de la pauvreté multidimensionnelle selon la région**



**Source :** Calculs des auteurs à partir des données de l'ECVM/A 2014

L'examen régional de l'incidence de la pauvreté mérite que l'on s'attarde un peu sur les cas de la région de Tillabéri, Maradi et Tahoua avec leurs taux plus élevés que chez les autres.

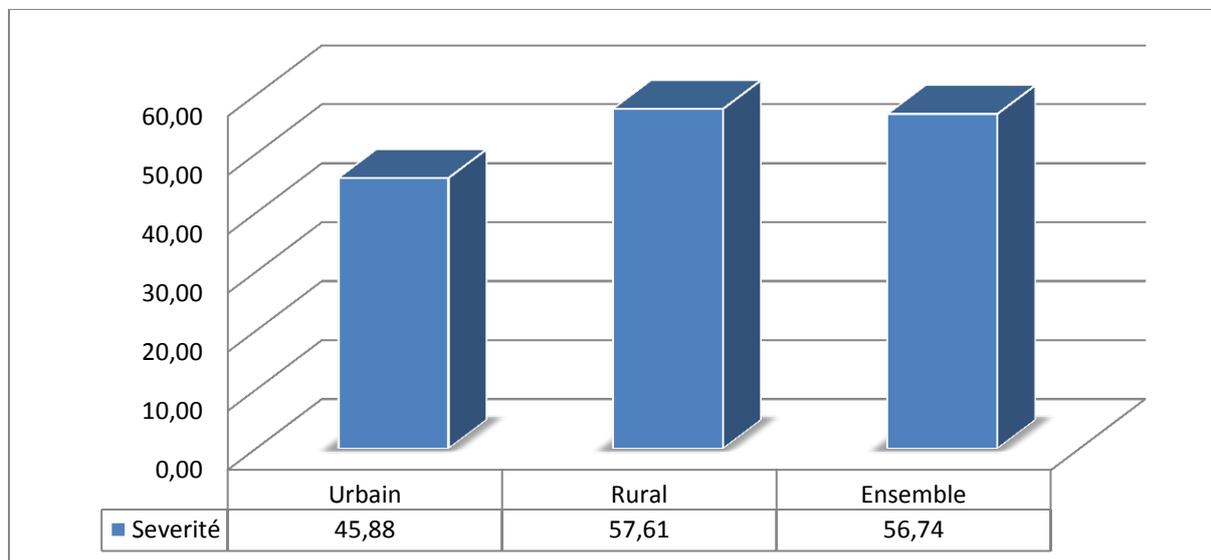
Il faut en outre relever que les régions comportant, proportionnellement, le plus d'habitants en situation de vulnérabilité sont Niamey, Agadez et Zinder avec 24,2%, 17,63% et 12,08% en 2014. Si l'on ajoute à ces chiffres, le fait que 24,11% de la population urbaine est en situation de vulnérabilité contre 9,51% de celle vivant en zone rurale, l'on peut présager d'inégalités plus fortes dans cette dernière.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle comme mentionné plus haut est une mesure visant à représenter les manques graves dont souffrent des individus de manière simultanée au niveau de la santé, de la connaissance et de la richesse. L'IPM reflète à la fois l'incidence de manques multidimensionnels et son intensité (sévérité). Il peut être utilisé pour donner une représentation exhaustive des individus vivant dans la pauvreté et permet des comparaisons à la fois entre pays, régions et au niveau mondial ou encore au sein d'un même pays par groupe ethnique, emplacement géographique (urbain/rural).

Sur la base des résultats affichés dans le graphique suivant, on peut présumer que le milieu de résidence est un facteur important dans la détermination du statut de pauvreté des ménages. Ainsi, on remarque que la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle est plus élevée en milieu rural (57,61%) qu'au milieu urbain (45,88%). En effet, cette situation est due à la

combinaison des privations en termes de niveau de vie, de santé et d'éducation plus accentuées en milieu rural.

**Graphique 9: Sévérité de la pauvreté multidimensionnelle par milieu**



**Source :** Calculs des auteurs à partir des données de l'ECVM/A 2014

Il convient de noter le différentiel relativement plus faible entre les milieux de résidence par rapport à celle qui prévaut au niveau de l'incidence. Les personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle souffrent en moyenne de 6 privations en milieu rurale contre 5 en milieu urbain sur les 10 indicateurs retenus. Les caractéristiques de ces personnes ne sont donc pas fondamentalement différentes selon que l'on passe d'une zone à une autre. Cet état des choses pourrait laisser croire à une des conséquences de l'exode rural. Ces populations issues des zones rurales n'ont pas pu bénéficier des facilités du système éducatif et sanitaire urbain. En conséquence, elles exercent des activités économiques précaires ou à faible valeur ajoutée (vendeurs ambulants, domestique, etc.) ne leur permettant pas d'atteindre un certain niveau de vie.

L'analyse de la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle selon le sexe du chef de ménage montre qu'elle est légèrement plus élevée dans les ménages dont le chef est un homme (56,88%) que dans ceux dont le chef est une femme (55,33%). Ce résultat surprend toujours car les femmes ayant en moyenne un faible niveau d'instruction et un capital productif moindre (faible accès à la terre et au crédit), on devrait s'attendre à une situation inverse (c'est-à-dire que les ménages qu'elles dirigent soient plus pauvres).

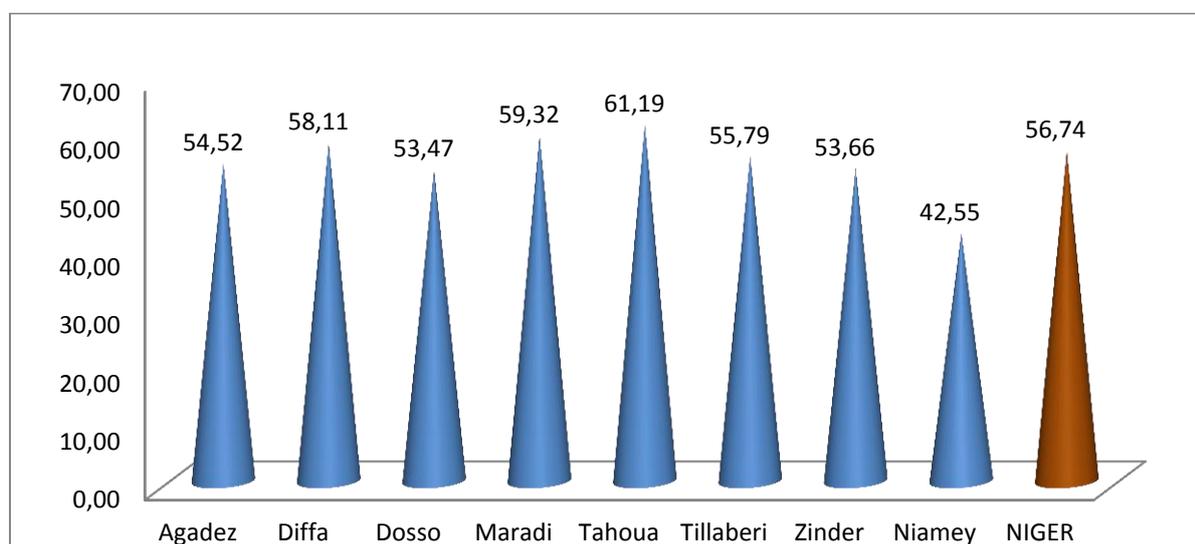
**Tableau 8: Sévérité de la pauvreté multidimensionnelle selon le sexe du CM**

Sexe du Chef de Ménage	Sévérité
Homme	56,88
Femme	55,33
<b>NIGER</b>	<b>56,74</b>

**Source :** Calculs des auteurs à partir des données de l'ECVM/A 2014

Au niveau régional, l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle varie en fonction des régions. Les régions de Tahoua, Maradi, Diffa et Tillabéri avec respectivement 61,19%; 59,32%, 58,11% et 55,79% ont relativement des niveaux de sévérité plus. En plus, à l'exception de Niamey (42,55%), la capitale, toutes les régions du pays ont un taux de sévérité qui dépasse les 50%. Cette situation laisse penser que la majorité des nigériens en situation de pauvreté multidimensionnelle sont privés de plus de la moitié des satisfactions de base tel que définies par le PNUD. Il faut également noter que ces résultats placent Diffa parmi les régions les plus défavorisées, ce qui est tout à fait contraire à l'analyse monétaire de pauvreté qui classe cette région parmi les moins pauvres.

**Graphique 8: Sévérité de la pauvreté multidimensionnelle par région**



**Source :** Calcul des auteurs à partir des données de l'ECVM/A 2014

Ainsi, ces résultats nous permettent de conclure à la nécessité de considérer plusieurs dimensions dans l'approche de la pauvreté au Niger. En effet, le coût marginal de ces approches est manifestement faible alors que les gains informationnels sont très importants.

En plus, pour certains aspects de la pauvreté multidimensionnelle non couverts par les enquêtes précédentes, il serait intéressant d'ajuster les questionnaires des enquêtes à venir pour les intégrer et les prendre en considération dans des analyses futures.

#### **4.3. Analyse de l'indice d'inégalité de genre et l'indice de développement humain ajustés aux inégalités**

##### **❖ IIG**

L'IIG est un indice des inégalités. Il montre la perte de développement humain potentiel due à l'écart entre les niveaux atteints par les hommes et les femmes dans deux dimensions, l'autonomisation et le statut économique, et il traduit la position d'un pays par rapport à des idéaux normatifs en ce qui concerne la dimension clé de la santé des femmes. Globalement, l'IIG illustre dans quelle mesure les femmes sont désavantagées dans chacune de ces dimensions.

Vue la non disponibilité des Taux de Mortalité maternelle par région, l'unique valeur disponible est celle du niveau national ; ce qui donne comme résultat un IIG de **0,746** au Niger. Il ressort de ce résultat que l'écart (inégalité) en matière de développement est élevé entre les hommes et les femmes au Niger. Ceci pourrait s'expliquer par les coutumes, les traditions et les croyances religieuses qui limitent les rôles de la femme et qui dominent l'ensemble des comportements de la population surtout en milieu rural où vivent plus de 80% des nigériens.

##### **❖ IDHI**

La région Diffa confirme son rang même en délaissant l'IDH des inégalités avec un IDHI de 0,187. Cependant, les autres régions se répartissent comme suit par ordre de grandeur en développement humain ajusté aux inégalités : Niamey (0,382), Agadez (0,314), Tahoua (0,227), Tillabéri (0,220), Dosso (0,228), Maradi (0,224) et Zinder (0,210). Au niveau national, l'IDHI du Niger est de **0,239**. La différence la valeur de l'IDH et celle de l'IDH traduit une inégalité en matière de développement humain au Niger.

## **Chapitre 5 : Résilience à l'insécurité alimentaire**

La résilience des populations nigériennes à l'insécurité alimentaire est mesurée par l'Indice de Capacité de Résilience (ICR) qui est un indicateur synthétique construit à partir de plusieurs composantes de la sécurité alimentaire des ménages. La méthodologie utilisée pour le calcul de l'Indice de Capacité de Résilience des ménages à l'insécurité alimentaire est celle développée par l'Equipe d'Analyses et de Politiques de Résilience (RAP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO). Les indicateurs de 2011 et 2014 calculés à partir des données de l'Enquête sur les Conditions de Vie de Ménages et de l'Agriculture (ECVMA) seront analysés pour exposer la capacité des ménages à être résilients. Enfin, une comparaison ainsi qu'une évolution de l'ICR et de l'IDH boucleront le chapitre.

**NB :** Remerciement à Marco D'Errico, Stefania Di-Giuseppe et toute l'Equipe d'Analyse et de Politique de Résilience de la FAO, la Représentation de la FAO au Niger, l'I3N, l'UE ainsi que le CILSS et le Centre AGHRYMET qui grâce à leurs collaboration, l'ICR a été calculé dans ce RNDH.

### **5.1. Définition**

L'Indice de Capacité de Résilience (ICR) à l'insécurité peut être défini comme un indicateur de la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux risques à résister, absorber, accueillir et à corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base pour assurer sa sécurité alimentaire.

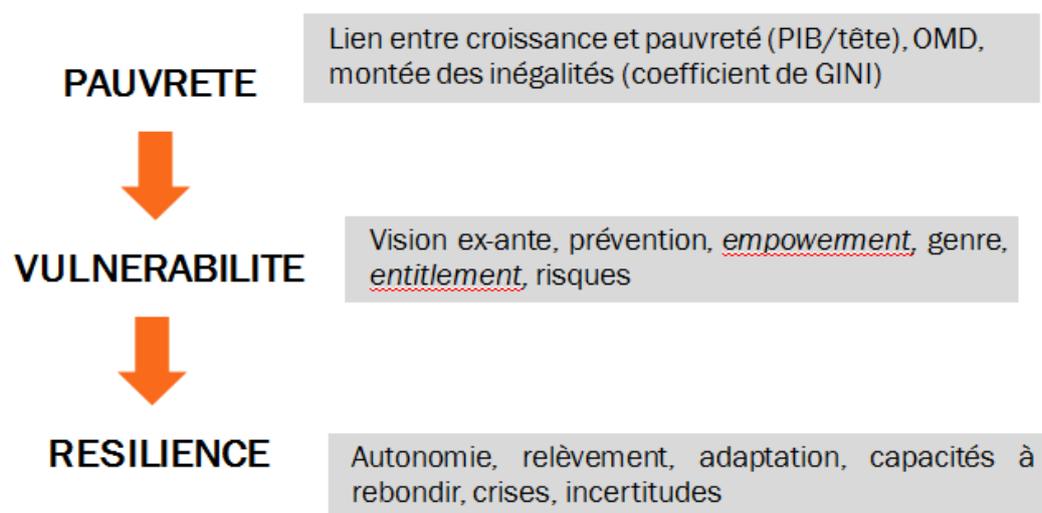
### **5.2. Approche méthodologique**

La notion de résilience s'inscrit dans le prolongement des concepts du champ de la lutte contre la pauvreté<sup>5</sup> (ARCHAMBAUD, 2015).

---

<sup>5</sup> Qui était essentiellement monétaire.

**Figure 1: Notion de résilience dans le champ de la lutte contre la pauvreté**



**Source :** ARCHAMBAUD, 2015.

Ainsi, la définition de la résilience considérée est celle du document de Priorité Résilience Pays (PRP) adopté par le Niger (Hi3N, Avril 2015) et a, conséquemment, pour objet, la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De fait, le présent rapport examine la question de la résilience à l'insécurité alimentaire selon une approche systémique centrée sur le ménage.

Les données proviennent de l'Enquête (de panel) sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture (ECVM/A) menées par l'Institut National de la Statistique du Niger avec le concours financier et technique de la Banque Mondiale en 2011 et 2014. L'échantillon consolidé et représentatif à l'échelle nationale porte sur 3 529 ménages sélectionnés selon un tirage aléatoire complexe. D'autres sources secondaires comme les enquêtes sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ou l'enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples ont été également mises à contribution.

Le cadre conceptuel et analytique est une adaptation de celui développé par l'Equipe d'Analyses et de Politiques de Résilience (RAP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) à travers la seconde version de la méthodologie de Mesure et d'Analyse de l'Indice de Résilience (RIMA II).<sup>66</sup> L'indicateur retenu est l'Indice de Capacité de Résilience (ICR) qui a été évalué en 2011 et 2014.

<sup>66</sup> Etant entendu qu'un cadre harmonisé d'analyse de la résilience des ménages à l'insécurité alimentaire des ménages est en cours d'élaboration par la CEDEAO à travers le CILSS et avec l'appui de l'Union Européenne et de la FAO.

L'ICR est une mesure directe de la capacité de résilience du ménage qui prend en compte quatre (04) composantes (piliers) construits à partir d'indicateurs.

**Tableau 9: Pilier et indicateurs de l'Indice de Capacité de Résilience**

N°	Pilier	Indicateur
1	Capacité d'adaptation (AC)	Indice de participation
2		Ratio de dépendance
3		Instruction du chef de ménage
4	Filet de protection sociale (SSN)	Transferts
5		Autres transferts
6	Actifs (AST)	Unités de Bétail Tropical (UBT)
7		Terres en propriété
8		Indice de richesse
9		Actifs agricoles
10	Accès aux Services Sociaux de Base (ABS)	Distance à une Administration Territoriale
11		Distances marchés
12		Distance soins de santé
13		Distance pharmacie
14		Distance services vétérinaires
15		Indice d'infrastructure

Source : FAO, 2016

Chaque pilier considère un aspect de la résilience à travers un certain nombre d'indicateurs.

En effet, l'Accès aux Services Sociaux de Base (ABS) comme les écoles, les centres de santé, l'eau l'électricité, des marchés proches, ou encore les routes est un facteur important de résilience pour au moins trois raisons (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2016) :

- La capacité de générer des revenus à partir d'actifs possédés (bétails, récoltes, terres, etc.) par les ménages dépend en grande partie de l'intégration et de l'accès aux marchés [Dercon et al., 2004 In (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2016)]. En outre, la densité du réseau routier accroît, non seulement l'accès aux marchés ( FAO et ANSD, 2016) mais également l'efficacité de la riposte et de l'aide en cas de sinistre [Adger et al., 2004 In (Food and Agriculture Organization of

the United Nations, 2016)]. Enfin, la littérature empirique montre un lien entre l'accès aux services sociaux de base et la capacité de récupération à la suite d'un désastre [Khan et al., 2004 In (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2016)].

- L'exposition aux risques des ménages et des communautés est intimement liée à l'accès aux services sociaux de base. La proximité d'un centre de santé permet par exemple de rapprocher la communauté et les ménages d'informations de base sur la prévention de certaines maladies et affections (paludismes, diarrhées, malnutrition, etc.).
- Enfin, la présence et/ou l'absence de services sociaux de base traduit l'état des rapports entre la puissance publique et la société civile. Une plus grande présence étant, généralement, le signe d'une plus grande redevabilité des puissances publiques.

Le pilier relatif à la possession d'actif est une extension des considérations relatives au revenu des ménages. Il permet de prendre en compte :

- la taille du bétail possédé par le ménage (souvent utilisé comme une « épargne sur pied » utilisable également comme coussin d'atténuation) ;
- la possession de terres et d'actifs agricoles permettant la production agricole ou la création de flux entrant de trésorerie ;
- la possession du logement dans lequel vit le ménage ;
- ainsi que la possession d'un certain nombre de biens traduisant le confort de vie du ménage.

Le revenu n'est pas directement pris en compte au niveau de ce pilier afin de pallier aux problèmes de multicolinéarité qui existent entre la possession d'actifs et le revenu à disposition du ménage. Toutefois, les éléments constitutifs du pilier des actifs sont tous des éléments hautement significatifs dans l'explication du revenu des ménages.

Cet aspect d'actif et de revenu est complété par le pilier du Filet de Protection Sociale à disposition du ménage car, dans le contexte africain en général et nigérien en particulier, les transferts nets publics et privés, formels et informels constituent une part importante du revenu net des ménages.

Enfin, ainsi que son nom l'indique, la Capacité d'Adaptation du ménage fait référence à son aptitude à se conformer aux changements de l'environnement dans lequel il vit. Ce pilier fait plus écho à la notion de « adaptation » que de « relèvement » du concept de résilience.

- Il est établi [Gallopín, 2006 in (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2016)] que la capacité d'adaptation dépend fortement de la capacité à s'approprier les progrès technologiques. En général, plus le niveau d'instruction est élevé, plus cette aptitude est grande et c'est pour ça que la durée de scolarisation constitue un indicateur de l'Indice de Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).
- De même, la diversification des sources de revenu au sein du ménage permet de mieux affronter les risques idiosyncratiques auxquels pourraient se confronter les ménages [Turner II et al., 2003 in (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2016)].
- Enfin, la structure démographique du ménage affecte également sa capacité d'adaptation [Vincent, 2007 in (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2016)]. Par exemple, plus le ratio de dépendance du ménage est faible, plus sa capacité d'adaptation est grande lorsqu'il est fait abstraction des économies d'échelle obtenues sur certains aspects.

L'ICR (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2016) est une estimation de la variable latente d'un Modèle d'Equations Structurelles Linéaires (SEM) du type Multiple Indicateurs à Multiple Causes (MIMIC) dont la spécification est donnée (SATORA, 2010) par la Formule 1.

Considérons :

- X : La matrice ligne des q variables/ indicateurs indépendants
- Y : La matrice ligne des p variables/ indicateurs dépendants
- B : Une matrice carrée de paramètres réels telle que  $\det(\mathbf{I} - \mathbf{B}) \neq 0$  (I étant la matrice
- $\Gamma$  : Une matrice rectangulaire de paramètres réels
- $\eta$  : La matrice associée aux variables indépendantes latentes
- $\xi$  : La matrice associée aux variables dépendantes latentes
- $\zeta$  : Matrice ligne de résidus
- $\varepsilon$  : Termes d'erreurs des variables indépendantes
- $\delta$  : Termes d'erreurs des variables dépendantes

$\Lambda_Y$  : Une matrice rectangulaire de paramètres réels

$\Lambda_X$  : Une matrice rectangulaire de paramètres réels

### Formule 1

$$\begin{cases} \eta_{(m,1)} = B_{(m,m)}\eta_{(m,1)} + \Gamma_{(m,n)}\xi_{(n,1)} + \zeta_{(m,1)} \\ Y_{(p,1)} = \Lambda_{Y(p,m)}\eta_{(m,1)} + \varepsilon_{(p,1)} \\ X_{(q,1)} = \Lambda_{X(q,n)}\xi_{(n,1)} + \delta_{(q,1)} \end{cases}$$

En outre, les conditions ci-après sont définies pour les différents termes d'erreurs.

$$\text{Cov}(\xi, \zeta) = 0$$

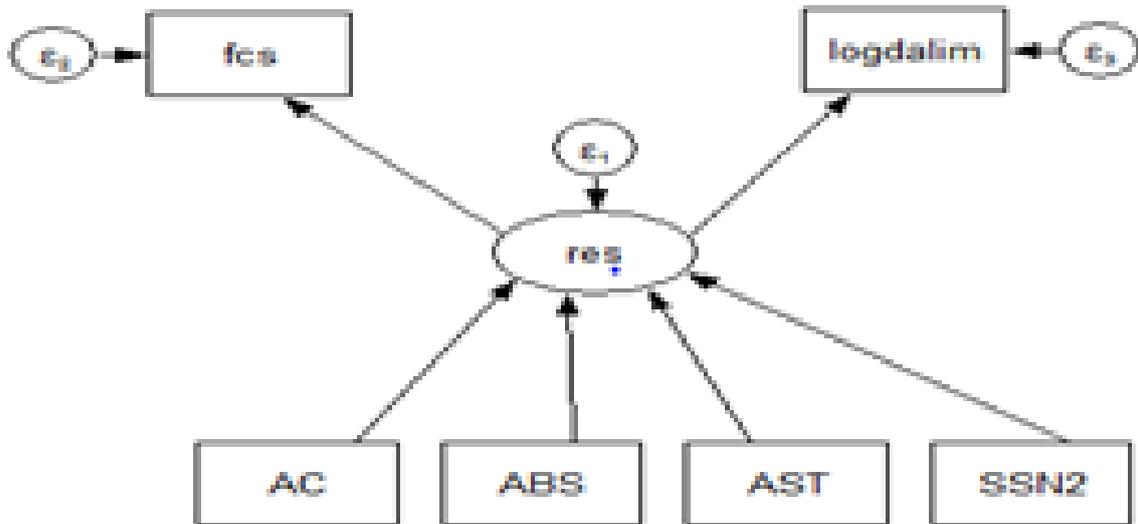
$$\text{Cov}(\varepsilon, \eta) = 0$$

$$\text{Cov}(\delta, \xi) = 0$$

La variable latente indépendante est, ici, l'indice de capacité de résilience. En pratique, l'ICR été calculé au travers des dépenses de consommation alimentaire ainsi que de l'indice de diversité alimentaire de Simpson des ménages qui ont été choisis comme indicateurs observables de sécurité alimentaire.

Les dépenses de consommation alimentaires par tête des ménages constituent en effet une mesure indirecte des apports caloriques alimentaires tandis que l'Indice de Diversité Alimentaire de Simpson (IDAS) (DABAYAN, CHANDANA, & ASADUL, 2014) permet de prendre en compte la diversité et, donc en partie la qualité et la stabilité, de la consommation alimentaire des ménages.

**Figure 2: Représentation schématique de la construction de l'ICR**



Source : INS-Niger, 2016

### 5.3. Analyse de la résilience à l'Insécurité alimentaire

#### 5.3.1. Selon les régions

Au Niger, l'ICR le plus élevé est celui de la région de Niamey avec une moyenne de 0,68 en 2011. La région d'Agadez se trouve en deuxième position avec un ICR de 0,58, suivie de la région de Zinder avec un ICR de 0,57 puis de la région de Maradi avec un ICR de 0,56. La région de Tahoua est la moins résiliente avec un ICR de 0,50. Les régions de Dosso et Tillabéry ont des ICR respectifs de 0,53 et 0,52 en 2011. La moyenne nationale de l'ICR est de 0,55 en 2011.

En 2014, la région de Niamey est en première position avec un ICR de **0,72** suivi de la région d'Agadez avec un ICR de 0,71. En effet, seules ces deux (2) régions ont atteint un ICR au moins égal à 0,70. Trois régions ont des ICR compris entre 0,60 et 0,70. Ces régions se classent par ordre suivant : Tahoua avec un ICR de 0,66, Zinder avec un ICR de 0,63 puis Tillabéry avec un ICR de 0,62. Les régions de Maradi et Dosso ont des ICR compris entre 0,50 et 0,60 avec respectivement 0,58 et 0,56. Enfin, la région de Diffa a un ICR de **0,35** en 2014 en baisse par rapport à l'année 2011 du fait des piliers possession des Actifs, l'accès aux services de base et la capacité d'adaptation. Il faut aussi rappeler que la région de Diffa a connu des inondations entre 2011 et 2014 et un virus contre la culture du poivron qui ont sans doute affaiblis les ménages.

Pour les régions de Tahoua et d'Agadez l'augmentation de l'ICR est due au pilier ABS pour Tahoua et pour Agadez les piliers possession des actifs et accès au service de Base. La moyenne nationale de l'ICR est de **0,61** en 2014.

En somme, entre 2011 et 2014, l'ICR a connu une évolution dans toutes les régions. La région de Tahoua est celle qui a plus progressé avec une variation de 16% suivi de la région d'Agadez avec une variation de 13% puis de Tillabéry avec une variation de 10%. La région de Diffa est celle qui a régressé avec une variation de - 20%. Au Niveau national, l'ICR a augmenté de 6%.

**Tableau 10: Indice de Capacité de Résilience des Ménages par région en 2011 et 2014**

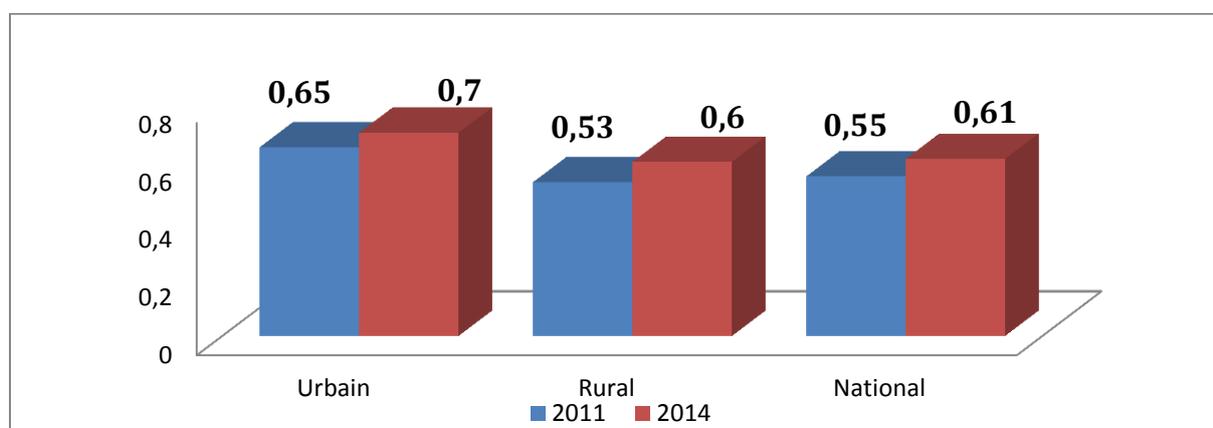
Indice de Capacité de Résilience	2011	2014	Variation
Agadez	0,58	0,71	0,13
Diffa	0,55	0,35	-0,2
Dosso	0,53	0,56	0,03
Maradi	0,56	0,58	0,02
Tahoua	0,50	0,66	0,16
Tillabéri	0,52	0,62	0,10
Zinder	0,57	0,63	0,06
Niamey	0,68	0,72	0,04
<b>National</b>	<b>0,55</b>	<b>0,61</b>	<b>0,06</b>

Source : calculs des auteurs partir des données de l'ECMV/A 2011 et 2014

### 5.3..2. Selon le milieu de résidence

L'analyse de la résilience selon le milieu de résidence montre que, quel que soit l'année (2011 ou 2014) l'ICR du milieu urbain est supérieur à celui du milieu rural. En 2011, il est de 0,65 en milieu urbain et 0,53 en milieu rural. En 2014, il est de 0,70 en milieu urbain contre 0,60 en milieu rural. En outre, on constate que, quel que soit le milieu, l'ICR a progressé.

**Graphique 9: Indice de Capacité de Résilience selon le milieu de résidence en 2011 et 2014**

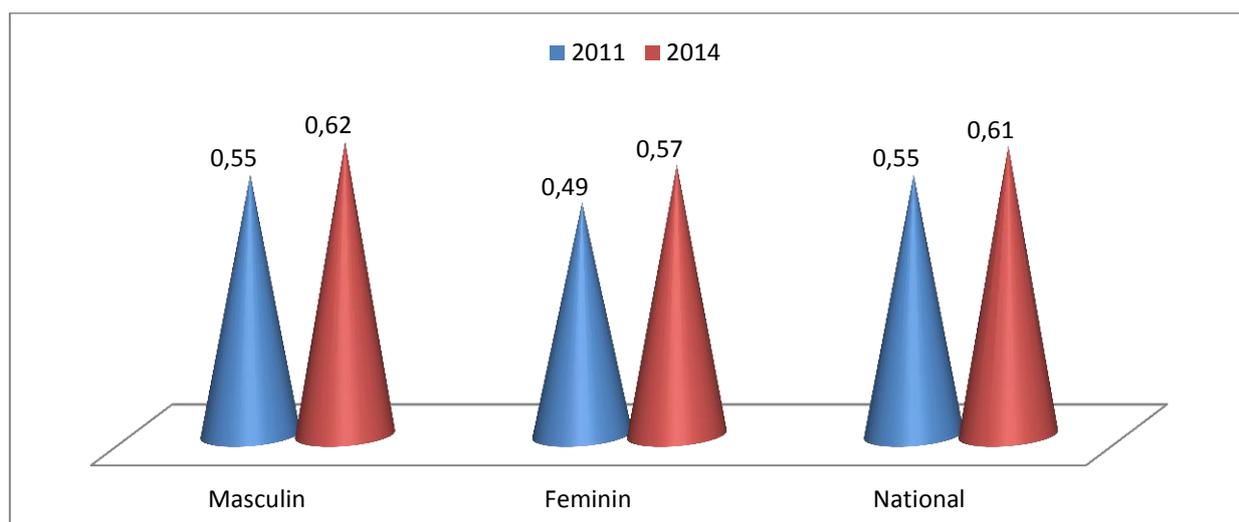


Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A 2011 et 2014

### 5.3. 3. Selon le sexe du chef de ménage

L'analyse de la résilience selon le sexe du chef de ménage montre que, en 2011 comme en 2014, la capacité de résilience des ménages dirigés par un homme dépasse celle des ménages dirigés par une femme. En 2011, il est de 0,55 pour les premiers contre 0,49 pour les seconds. En 2014, il est respectivement de 0,62 et 0,57.

**Graphique 10: Indice de Capacité de Résilience selon le sexe du Chef de ménage en 2011 et 2014**



Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A 2011 et 2014

### 5.3.4. Selon le groupe d'âge du chef de ménage

Au Niger, l'ICR le plus élevé des chefs de ménages par groupe d'âge est celui du groupe d'âge de 50-60 ans avec un ICR de 0,58 en 2011. Il est suivi de celui du groupe d'âge de 40-50 ans avec un ICR de 0,56, lui-même suivi du groupe d'âge de 30-40 ans avec un ICR de 0,55. Le groupe d'âge du chef de ménage de moins de 30 ans et celui de plus de 60 ans ont un ICR de 0,52. En 2011, le plus faible niveau de la résilience est observé chez le groupe de moins de 30 ans alors que le plus élevé est chez le groupe des chefs de ménage de 50-60 ans.

En 2014, l'ICR le plus élevé des chefs de ménages par groupe d'âge est celui du groupe d'âge de 40-50 ans avec un ICR de 0,64. Il est suivi de celui du groupe d'âge de 50-60 ans avec un ICR de 0,63. Le groupe d'âge des chefs de ménage de moins de 30 ans et celui de plus de 60 ans ont un ICR de 0,60. Le groupe d'âge de 30-40 ans a l'ICR le moins élevé avec une moyenne de 0,59. En 2014, le plus faible niveau de la résilience est observé dans les ménages du groupe d'âge de 30-40 ans que le plus élevé est observé chez les groupes d'âge autres que les 40-50 ans.

**Tableau 11: Indice de Capacité de Selon le groupe d'âge du chef de ménage en 2011 et 2014**

<b>Indice de Capacité de Résilience</b>	<b>2011</b>	<b>2014</b>
Moins de 30 ans	0,52	0,60
30-40	0,55	0,59
40-50	0,56	0,64
50-60	0,58	0,63
Plus de 60	0,52	0,60
<b>National</b>	<b>0,55</b>	<b>0,61</b>

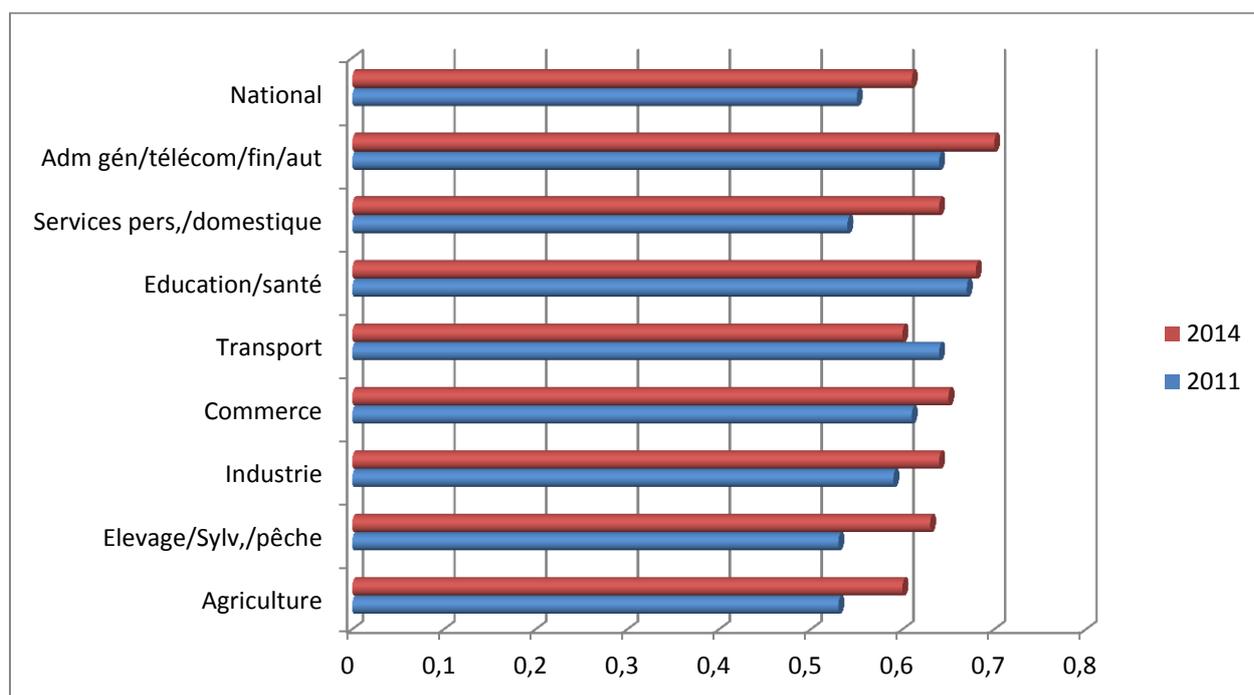
Source : Calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A 2011 et 2014

### **5.3. 5. Selon la branche d'activité du chef de ménage**

En 2011, l'ICR selon la branche d'activité du chef de ménage le plus élevé est celui de la branche éducation/santé avec un ICR de 0,67. Il est suivi de celui des chefs de ménages travaillant dans la branche transport et celui des travailleurs dans administration, télécommunication, finance, automobile avec un ICR de 0,64. La branche des chefs de ménage travaillant dans le commerce est en 3<sup>ème</sup> position avec un ICR de 0,61. Enfin, la valeur minimale de l'ICR est observée dans les ménages appartenant dans les branches agriculture et élevage/pêche avec un niveau de 0,53. Par ailleurs, le plus faible niveau de l'ICR est observé chez les ménages dont les chefs de ménage sont dans la branche commerce et le plus élevé chez les ménages dont les CM sont dans la branche administration, télécommunication, finance, automobile.

En 2014, selon la branche d'activité du chef de ménage, l'ICR le plus élevé est celui de la branche administration, télécommunication, finance, automobile avec un ICR de 0,70. Il est suivi de celui des chefs de ménages travaillant dans la branche éducation/santé avec un ICR de 0,68. La branche des CM travaillant dans le commerce est en 3<sup>ème</sup> position avec un ICR de 0,65.

**Graphique 11 : Indice de capacité de résilience par branche d'activité du chef de ménage en 2011 et 2014**



Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A 2011 et 2014

### 5.3. 6. Selon la zone agro écologique du ménage

En 2011, selon la zone agro écologique du ménage, l'ICR le plus élevé est observé au niveau du milieu urbain avec un ICR de 0,65. Il est suivi de celui des ménages vivant en zone agricole (0,54), puis celui de la zone agropastorale (0,51) puis celui de la zone pastorale avec un ICR 0,46.

En 2014, c'est le milieu urbain qui détient l'ICR le plus élevé avec 0,70. Il est suivi des ménages vivant en zone pastorale (0,65) puis des ménages en zone agricole (0,59) et enfin celui des ménages de la zone agropastorale (0,58).

**Tableau 12: Indice de Capacité de Résilience selon la zone agro écologique du ménage en 2011 et 2014**

Indice de Capacité de Résilience	2011	2014
Urbain	0,65	0,70
Agricole	0,54	0,59
Agropastorale	0,51	0,58
Pastorale	0,46	0,65
<b>National</b>	<b>0,55</b>	<b>0,61</b>

Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A 2011 et 2014

### 5.3. 7. Selon le groupe socio-économique du chef de ménage

En 2011, le groupe socio-économique le plus résilient est celui du Salarié public/privé avec un ICR de 0,69. Il est suivi par le groupe Indépendant non agricole (0,59), le groupe salarié privé indépendant (0,54) et les Indépendants agricoles et les sans emploi (0,53 chacun). Les valeurs minimale et maximale de l'ICR sont observées respectivement chez les sans-emploi et les Salariés publics/privés.

En 2014, c'est le groupe Indépendant Agricole qui arrive en tête avec un ICR de 0,66, suivi par groupe Salarié privé indépendant et groupe Sans emploi avec un ICR de 0,60 et le groupe indépendant non Agricole (0,59). Celui du groupe salarié Public/privé a un ICR 0,54. Les valeurs minimales et maximales de l'ICR sont observées chez les chefs de ménage du groupe des sans-emploi.

**Tableau 13: Indice de Capacité de Résilience selon le groupe socio-économique du Chef de ménage en 2011 et 2014**

Indice de Capacité de Résilience	2011	2014
Salarié public/privé	0,69	0,54
Salarié privé indépendant	0,54	0,60
Indépendant Agricole	0,53	0,66
Indépendant non Agricole	0,59	0,59
Sans emploi	0,53	0,60
<b>National</b>	<b>0,55</b>	<b>0,61</b>

Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A 2011 et 2014

### 5.3. 8. Selon la taille du ménage

En 2011, selon la taille du ménage, l'ICR le plus élevé est celui des ménages ayant plus de 10 personnes avec un ICR de 0,61, suivi de celui des ménages ayant 6 à 7 personnes et ceux ayant 8 à 9 personnes avec des ICR de 0,56. Les ménages de 4 à 5 personnes ont un ICR de 0,54 et ceux des ménages de 1 à 3 personnes ont un ICR de 0,48.

En 2014, selon la taille du ménage, l'ICR le plus élevé est celui des ménages de plus de 10 personnes avec un ICR de 0,67, suivi des ménages de 8 à 9 personnes avec un ICR de 0,64, ceux de 6 à 7 personnes avec un ICR 0,62. Les ménages de 4 à 5 personnes ont un ICR de 0,61 et ceux de 1 à 3 personnes ont un ICR de 0,54.

**Tableau 14: Indice de Capacité de Résilience selon la taille ménage en 2011 et 2014**

Indice de Capacité de Résilience	2011	2014
1 à 3 personnes	0,48	0,54
4 à 5 personnes	0,54	0,61
6 à 7 personnes	0,56	0,62

Indice de Capacité de Résilience	2011	2014
8 à 9 personnes	0,56	0,64
Plus de 10 personnes	0,61	0,67
<b>National</b>	<b>0,55</b>	<b>0,61</b>

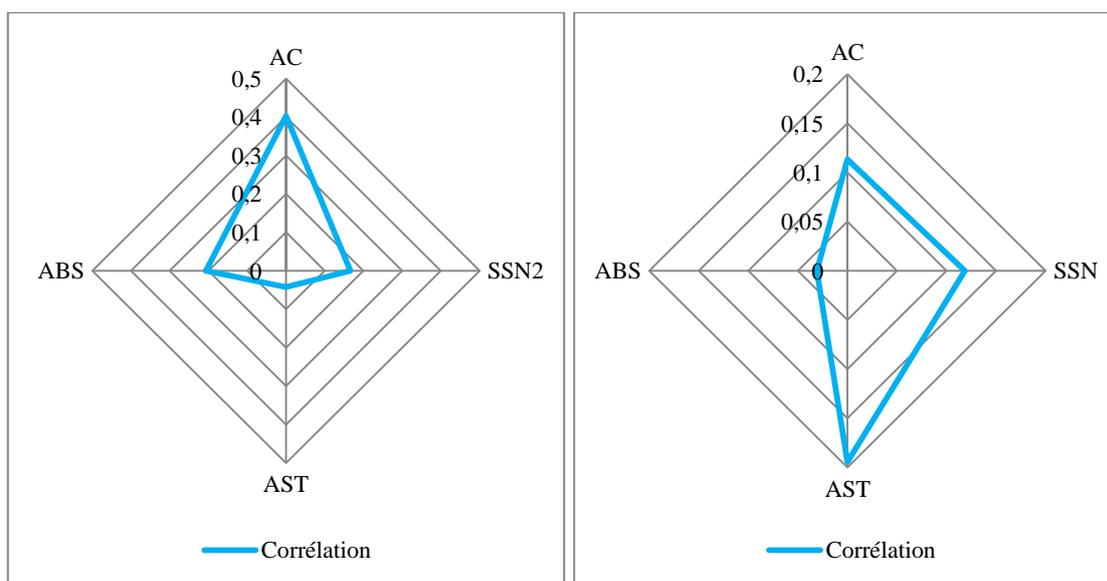
Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A 2011 et 2014

## 5.4. Liens de causalité entre la résilience et les différentes composantes des piliers de la résilience des ménages

### 5.4.1. Lien de causalité avec les piliers

La résilience des ménages nigériens à l'insécurité alimentaire ne se présente pas de la même manière en 2011 et en 2014. Le pilier le plus important en 2011 est capacité d'adaptation, suivi par accès aux services de base ; transferts sociaux et possession des actifs jouent un rôle moindre dans la capacité de résilience des ménages au Niger. Par contre en 2014, les plus pertinents facteurs de résilience sont possession des actifs, transferts sociaux, capacité d'adaptation et en dernière position accès aux services de base (voir Figure 1 et 2 ci-dessous).

Figure 3 : Poids des piliers dans la résilience des ménages en 2011 et 2014



Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A de 2011 et 2014

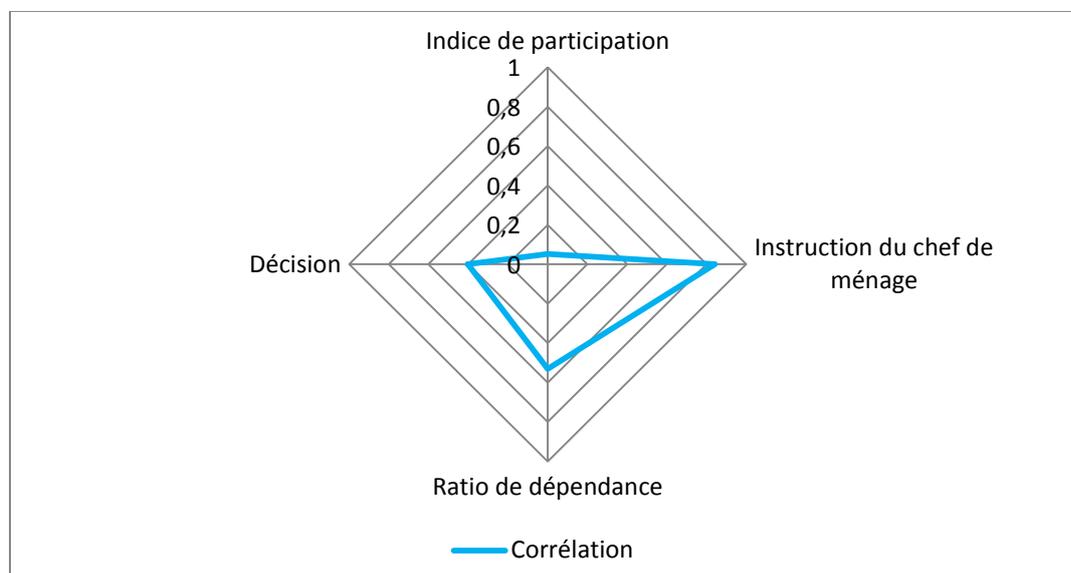
### 5.4..2. Lien de causalité avec les composantes

#### Les composantes de la capacité d'adaptation

Les composantes les plus pertinentes pour le pilier capacité d'adaptation sont l'instruction du chef de ménage, le ratio de dépendance et le pouvoir de décision dans la communauté. La participation a une influence faible dans ce pilier en 2011. En 2014 (voir tableau 2 de l'annexe 2), c'est essentiellement le

ratio de dépendance qui domine bien que la participation et la décision (le pouvoir de décision dans la communauté) n'ont pas été prises en compte dans la collecte de données sur le terrain de cette année.

**Figure 4: Importance des composantes de la Capacité d'adaptation en 2011**



Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A de 2011 et 2014

### Les composantes du filet protection sociale

Le filet de protection sociale est constitué par les seuls transferts reçus par le ménage, ce qui explique sa forte influence dans le pilier pour les deux années.

**Tableau 15: Importance des composantes de Filet de protection sociale en 2011 et 2014**

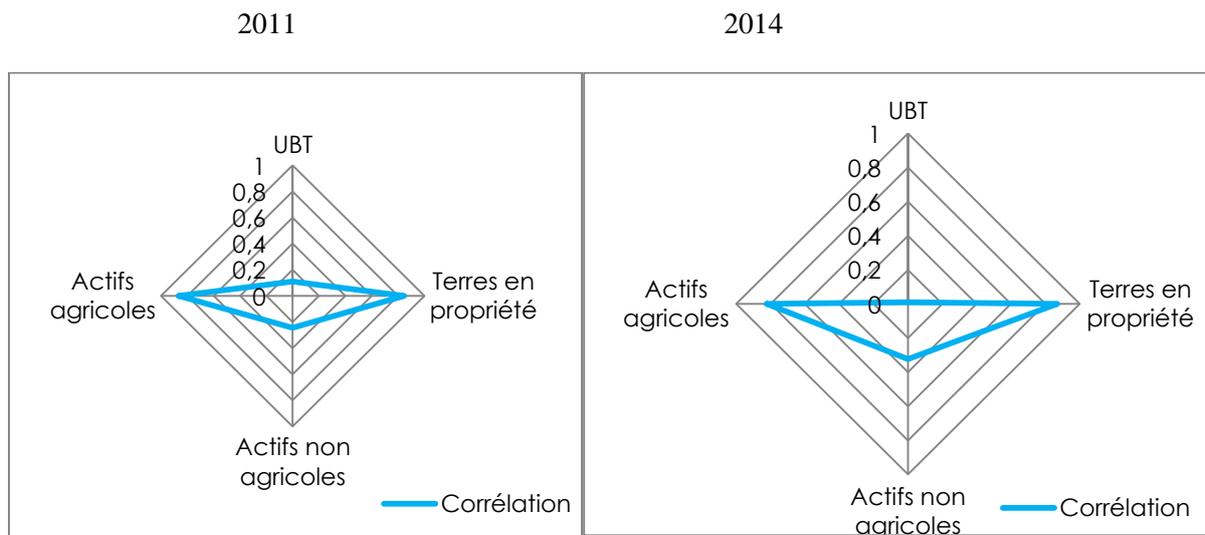
Variables	2011	2014
	Coefficient de corrélation (r)	Coefficient de corrélation (r)
Filet de protection sociale	0,8629	0,8634

Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A 2011 et 2014

### Les composantes de la Possession des actifs

Les composantes les plus importantes de ce pilier sont les terres agricoles, les terres en propriétés, suivies par les actifs non agricoles et les Unités de Bétail Tropical (UBT) en 2011 comme en 2014. Le secteur agricole a toujours été au Niger la plus grande source de revenus et de nourriture pour de nombreux ménages malgré les multiples obstacles qui l'assaillent.

**Figure 5: Importance des composantes dans la possession des Actifs en 2011 et 2014**

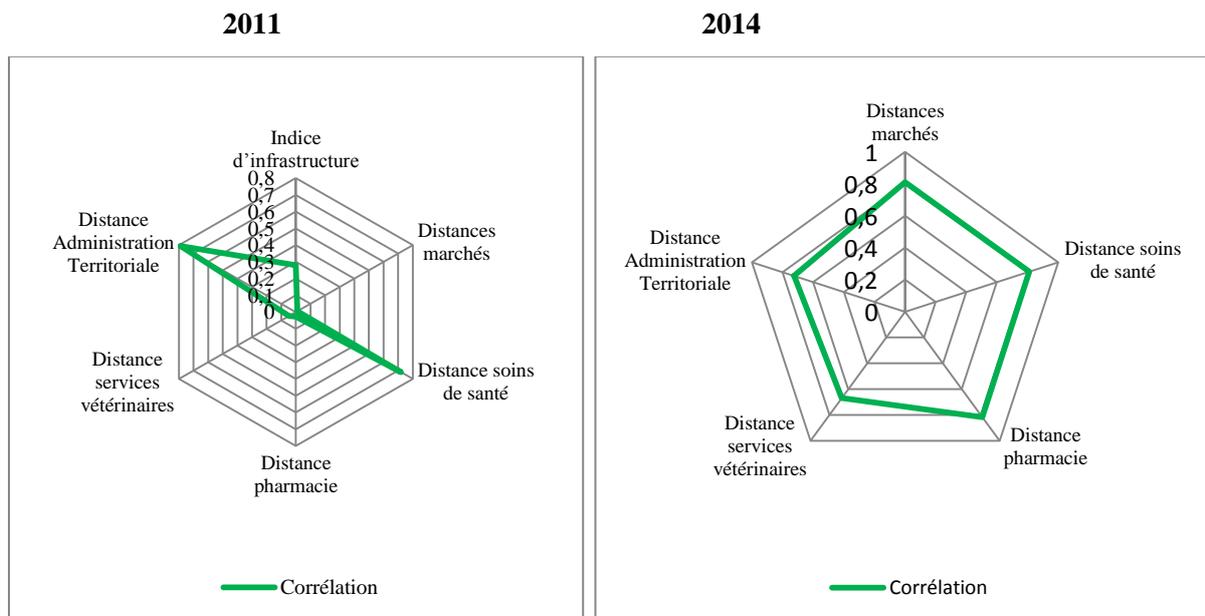


Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A de 2011 et 2014

### Liens avec les composantes de accès aux services de base

Les variables les plus déterminantes dans le pilier accès aux services de base sont la Distance à une Administration Territoriale et la Distance à un centre de soins de santé en 2011 ; en 2014, ce sont la distance à une pharmacie, la distance à un soin de santé et la distance à un marché qui dominent. La liaison des composantes à l'indicateur de la sécurité alimentaire est assez grande pour cette même année.

**Figure 6: Importance des composantes de l'Accès aux Services de Base (ABS) en 2011 et 2014**

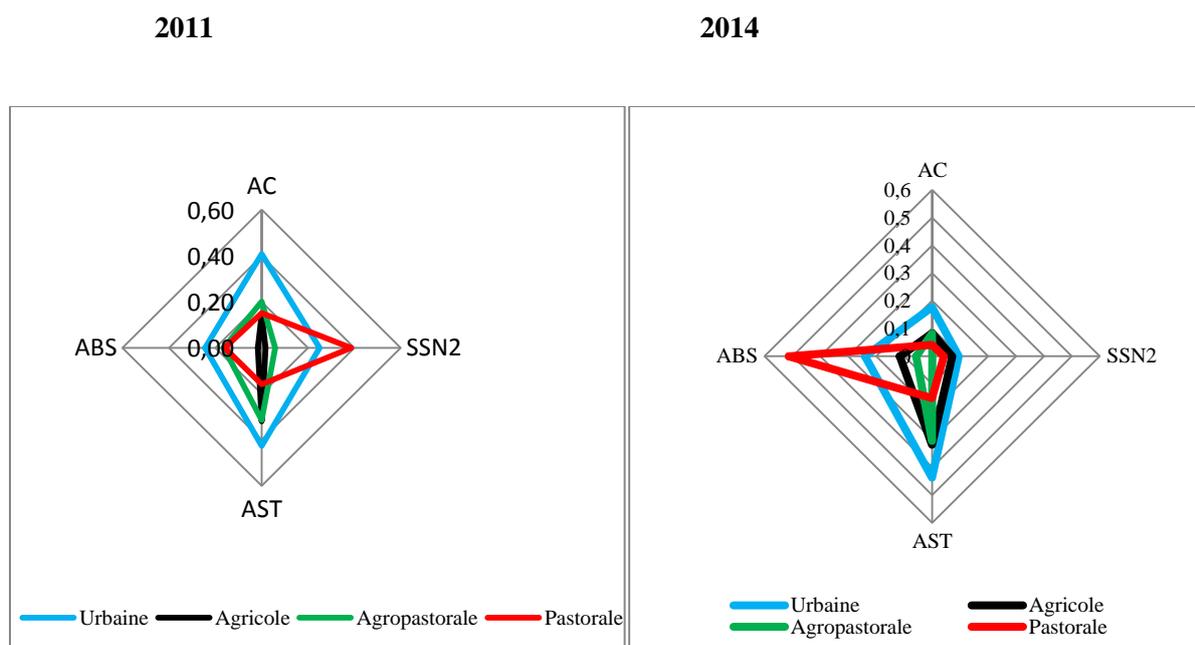


Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A de 2011 et 2014

### 5.4.3. Liens de causalité entre la résilience et la zone agro-écologique des ménages

La zone agro écologique peut avoir un impact sur la capacité de résilience des ménages puis qu'elle est liée aux sources de revenu et au patrimoine de ceux-ci. En 2011 comme en 2014, ce sont les ménages urbains qui ont plus marqué le niveau des piliers à l'exception des piliers filets de protection sociale pour 2011 et l'accès aux services de base pour 2014 où ce sont les pastoraux qui arrivent en tête.

**Figure 7 : Influence de la zone agro-écologique dans les piliers de la résilience des ménages en 2011 et 2014**



Source : calculs des auteurs sur les données de l'ECMA/A de 2011 et 2014

### 5.5. Liens entre Indice de Développement Humain et Résilience à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger

L'objectif de cette partie est d'essayer d'analyser le lien entre la résilience ménages face à l'insécurité alimentaire et l'Indice du Développement Humain. Autrement dit, il s'agit de vérifier si *les ménages qui ont les niveaux les plus importants en IDH sont les meilleures en termes de Capacité d'être résilients face à l'insécurité alimentaire*. L'analyse va se baser sur la comparaison des 8 régions.

#### 5.5.1. Analyse des variations de l'IDH et de l'ICR

En observant le tableau ci-dessous, on remarque que dans toutes les régions du Niger, l'IDH et l'ICR ont un même signe de variation. En effet, sept (07) régions ont des IDHs et ICRs qui ont évolué positivement et seulement la région de diffa a évolué négativement. Cela peut s'expliquer par la situation d'insécurité du Nigeria (très proche de Diffa) depuis 2009 et celle

que subit cette région depuis 2014. Par ailleurs, on constate que la région (Tahoua) qui a connu la plus grande variation en Indice de Développement Humain (après Niamey) est celle qui a le plus évolué en termes de capacité des ménages face à l'insécurité alimentaire. Son IDH a varié de 0,052 point et son ICR a augmenté de 0,16 point entre 2011 et 2014.

Aussi, les deux (02) régions (Agadez et Niamey) les plus développées du Niger en IDH sont encore celles qui ont les ménages les plus résilients face à l'insécurité alimentaire. La région de Diffa qui est en dernière position en classement d'IDH est celle qui est aussi à la queue de liste en termes de capacité des ménages à être résilients face à l'insécurité alimentaire en 2014. En effet, entre 2011 et 2014, son IDH a baissé de 0,026 et son ICR a diminué de 0,2 ; ce qui peut confirmer une liaison entre l'IDH et l'ICR.

**Tableau 16: Variation des IDH et des ICRs entre 2011 et 2014**

	2011	2014	Variation IDH	2011	2014	Variation ICR
Agadez	0,415	0,464	<b>0,049</b>	0,58	0,71	<b>0,13</b>
Diffa	0,302	0,276	<b>-0,026</b>	0,55	0,35	<b>-0,2</b>
Dosso	0,313	0,337	<b>0,024</b>	0,53	0,56	<b>0,03</b>
Maradi	0,301	0,332	<b>0,031</b>	0,56	0,58	<b>0,02</b>
Tahoua	0,284	0,336	<b>0,052</b>	0,5	0,66	<b>0,16</b>
Tillabéri	0,296	0,325	<b>0,029</b>	0,52	0,62	<b>0,1</b>
Zinder	0,304	0,311	<b>0,007</b>	0,57	0,63	<b>0,06</b>
Niamey	0,513	0,566	<b>0,053</b>	0,68	0,72	<b>0,04</b>
<b>NIGER</b>	0,324	0,353	<b>0,029</b>	0,55	0,61	<b>0,06</b>

Sources : Calculs de l'auteur

### 5.5.2. Analyse des classements couplés de l'IDH et de l'ICR

Il ressort du tableau qui est en dessous qu'en 2014 : **la région d'Agadez est 2<sup>ième</sup> en IDH comme en ICR, la région de Niamey est 1<sup>ier</sup> en IDH comme en ICR, la région de Tahoua est 4<sup>ième</sup> en IDH et 3<sup>ième</sup> en ICR, la région de Tillabéry est 6<sup>ième</sup> en IDH et 5<sup>ième</sup> en ICR, la région de Maradi est 5<sup>ième</sup> en IDH et 6<sup>ième</sup> en ICR et la région de Diffa est 8<sup>ième</sup> en IDH comme en ICR ;**

**Tableau 17: Rang des régions en IDH et ICR en 2014**

	2014	
	IDH	ICR
Agadez	2	2
Diffa	8	8
Dosso	3	7
Maradi	5	6
Tahoua	4	3
Tillabéri	6	5
Zinder	7	4
Niamey	1	1

**Source : Calculs de l'auteur**

Il ressort que trois (03) régions (Niamey, Agadez et Diffa) ont un même rang dans le classement des régions en IDH et en ICR. En outre, les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry conservent presque les mêmes rangs en IDH et en ICR.

Globalement, il ressort qu'il y'a une liaison entre l'IDH et l'ICR. En effet, non seulement, les régions plus développées en termes d'IDH sont celles ont des Indices de Capacité ménages face à l'insécurité alimentaires les plus élevés mais aussi toutes les régions ont presque le même rang que ça soit en IDH ou en ICR.

## Conclusion et recommandations

On constate que depuis 1960, l'amélioration de la productivité agricole constitue une des plus grandes préoccupations des autorités. L'agriculture a connu diverses orientations stratégiques dans le but non seulement de jouer le rôle de rente mais aussi d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Dans la logique de cette politique, le Gouvernement a mis en œuvre à partir de 2002 la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) révisée en 2007 en Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) mise en œuvre entre 2008 et 2012. Aujourd'hui, la SDRP fait place au Plan de Développement Economique et Social (PDES) dont l'un des axes principaux vise l'autosuffisance alimentaire des ménages. En effet, Depuis 2011, les autorités ont mis en place un programme intitulé les Nigériens Nourrissent les Nigériens (i3N).

Cependant malgré les efforts qui ne cessent d'être déployés par le Gouvernement et ses PTFs, le contexte socioéconomique révèle que la population nigérienne est exposée à de nombreuses vulnérabilités et risques en raison des effets défavorables du changements climatiques et des sécheresses cycliques et du niveau de pauvreté de la population qui ne faiblirait pas du fait du dynamisme faible de l'économie nationale..

D'autres facteurs s'y ajoutent comme le niveau considérable du chômage et sous-emploi des jeunes, les tensions sociopolitiques récurrentes, la situation sécuritaire, la forte politisation de l'administration, la corruption, l'impunité et l'existence de discriminations et de violences à l'égard des populations vulnérables (les minorités, les femmes, les enfants etc.).

Cependant, l'évolution récente de la situation socioéconomique du Niger s'est traduite par un très léger accroissement de l'IDH national d'environ **0,6%** entre **2011** et **2014** avec des disparités marquées selon la région administrative; Niamey et Agadez ayant un meilleur niveau de développement humain que les autres avec respectivement **0,552** et **0,434** comme IDH en 2014. Au cours de cette période, les conditions de développement humain se sont légèrement améliorées malgré cette baisse continue du revenu national brut par tête estimée **21,84%** entre 2011 et 2014.

Par ailleurs, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle reste très élevée au Niger : plus de 4 nigériens sur 5 sont concernés même si elle est en baisse par rapport à l'estimation qu'a faite le PNUD en 2006<sup>7</sup> (92%). Elle confirme et met surtout en exergue la pauvreté des Nigériens

---

<sup>7</sup> PNUD, Rapport Mondial sur le Développement Humain, New York, 2013.

selon les dimensions de l'éducation et du niveau de vie révélé par l'IDH. Cette pauvreté touche d'avantage les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme avec respectivement **85%** en 2011 et **82,09%** en 2014 pour les ménages dirigés par les hommes et **78%** en 2011 et **72,39%** en 2014 pour les ménages dirigés par les femmes. Toutefois, l'incidence de la vulnérabilité est de **11,36%** chez la première catégorie de ménages et de **16,24%** chez la seconde.

Dans des proportions relativement proches, avec respectivement 88,32% et 86,99%, les régions de Tillabéri et Maradi sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle. A l'opposée, 23,13% des habitants de la région de Niamey sont en situation de pauvreté multidimensionnelle contre 63,17% à Agadez.

L'existence de liens importants entre la résilience et l'atteinte des ODD n'est pas discutable, y compris en terme de sécurité alimentaire. Sans la résilience, les ODD risqueront d'être jamais atteints. L'analyse de la résilience au Niger a montré qu'entre 2011 et 2014, l'ICR du Niger s'est légèrement amélioré. Par ailleurs, il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural pour les deux années. S'agissant de la répartition par région, Niamey a toujours été en tête, suivie de la région d'Agadez. En 2011, la région de Tahoua est en dernière position ; en 2014, la dernière place revient à la région de Diffa. Par ailleurs, il ressort que les ménages dirigés par les hommes sont plus résilients que les ménages dirigés par les femmes. Aussi, il a été constaté que les ménages plus nombreux sont plus résilients, il en est de même des ménages dirigés par les salariés ou les indépendants notamment non agricoles.

L'absence d'un système d'une résilience des ménages conduit généralement à une faible productivité et donc à un faible niveau de revenu, qui à son tour entretient l'occurrence de la misère le plus souvent et la faiblesse de la capacité d'entreprendre des individus. Une capacité de résilience face à l'insécurité alimentaire efficace génère des opportunités en aidant les ménages à construire un capital humain et à accumuler des actifs de production. Elle favorise de ce fait un meilleur épanouissement des individus et permet aux familles d'assurer, de s'orienter vers l'accès à d'autres services sociaux comme la santé, l'éducation...etc. Pour ce faire, il est recommandé :

- ✓ La redynamisation de la production agricole, surtout vivrière afin qu'elle puisse assurer au moins la sécurité alimentaires des populations qui y travaille
- ✓ Redynamiser l'élevage plus résilient pour être un secteur alternatif à l'agriculture

- ✓ Développer la petite industrialisation notamment des produits agricoles locaux
- ✓ Redynamiser le développement des services y compris le commerce ;
- ✓ Renforcement de la lutte contre la sécheresse, la dégradation des terres et les maladies en milieu agricoles (personnes, cultures et animales) ;
- ✓ Renforcer la possession des actifs non agricoles par les ménages afin d'augmenter leurs pouvoir d'achat ;
- ✓ l'amélioration de la gouvernance du pays qui constitue le premier fondement de toute politique ;
- ✓ l'élaboration de stratégie efficace de mobilisation de ressources nationales en vue de booster l'agriculture ;
- ✓ le renforcement du dispositif existant de production agro-Sylvio pastoral dans le cadre d'une réduction de la vulnérabilité des ménages aux différents chocs par la mise en place d'un système permettant aux individus de faire face de manière efficiente, efficace et systématique ;
- ✓ l'amélioration des systèmes de ciblage de ménages vulnérables à la famine afin de toucher les vraies populations vulnérables et en plus grand nombre ;
- ✓ l'élargissement de politique en faveur des paysans à travers la création des institutions comme la BAGRI ;
- ✓ Le renforcement des capacités des organismes travaillants dans le domaine de l'agriculture (ONG nationales et internationales) pour la conception et la mise en place de système de résilience efficace.
- ✓ La coordination et la clarification des mandats des différentes institutions qui œuvrent dans la conception et la gestion des programmes de l'agriculture et de résilience des ménages.

## **Bibliographie**

ACF-INTERNATIONAL (2012), " Document de cadrage : Améliorer la résilience au changement climatique et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle" Paris, 20 Pages.

ACTED (2013), " Baromètres de la faim ", Paris, 8 Pages.

AFD (2003)," Cadre d'intervention sectoriel 2013-2016: Sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne ", 80 Pages.

FAO (2013)," la Résilience des Moyens d'Existence – Réduction des Risques de Catastrophe pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ", 124 Pages.

GREEN SENEGAL (2013), " Vaincre l'insécurité alimentaire, Comment renforcer la résilience des systèmes de production agricole pour soutenir la productivité ", Lomé, 26 pages.

Groupe de travail sur le Sahel(2011), " Échapper au cycle de la faim : les chemins de la résilience au Sahel", 124 Pages.

INS, 2011," Enquête Conjointe sur la Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger, novembre 2011 »

INS, 2014 " Enquête Conjointe sur la Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger, novembre 2014 "

INS, 2016, «Comptes Economiques de la Nations, RAPIDE 2016, PROVISoire 2015 et DEFINITIFS 2011-2013 "

Inter-réseaux (2012), " Sécurité alimentaire, nutrition, résilience : quelques définitions ", 2 Pages.

Jossie Randriamiandrisoa1 & Jérôme Ballet(2014), " Vaincre l'insécurité alimentaire, Comment renforcer la résilience des systèmes de production agricole pour soutenir la productivité ", 20 pages.

OXFAM (2014), " crise alimentaire, genre et résilience au sahel : enseignements tirés de la crise de 2012 au BURKINA FASO, MALI ET NIGER ", 64 Pages.

OXFAM CANADA (2014), " résilience et sécurité alimentaire : apprendre de l'expérience des organisations de femmes " 34 pages.

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (2000), " Politiques de sécurité alimentaire : établir des liens avec les écosystèmes ", Gland, 16 Pages.

ARCHAMBAUD, L. (2015). Analyse et mesure de la résilience au Niger. *Support de formation*. Niamey: INS-NIGER.

*DABAYAN, P., CHANDANA, M., & ASADUL, I. (2014). Microcredit Program Participation and Household Food Security in Rural Bangladesh. Kanpur: Indian Institute of Technology Kanpur.*

*FAO et ANSD. (2016). Analyse de la résilience au Sénégal: Matam 2016. Rome: FAO.*

*Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2016). Resilience index measurement and analysis - II. Rome, ITALIE: FAO.*

*SATORA, A. (2010, 12 2-10). VIENNA UNIVERSITY OF ECONOMICS AND BUSINESS. Consulté le Avril 18, 2016, sur THEORY AND PRACTICE OF STRUCTURAL EQUATION MODELING: <http://statmath.wu.ac.at/courses/TPStrucEqMod/whatisSEM.ppt>*

## Annexe

### Annexe 1 : Moyennes des IDH et de leurs composantes selon les catégories d'IDH en 2014

Catégories d'IDH	Valeur de l'IDH	Espérance de vie à la naissance en années	Durée moyenne de scolarisation en années	Durée attendue de scolarisation en années	RNB par habitant en \$PPA
Développement humain très élevé	0,890	80,2	11,7	16,3	40046
Développement humain élevé	0,735	74,5	8,1	13,4	13231
Développement humain moyen	0,614	67,9	5,5	11,7	5960
Développement humain faible	0,493	59,4	4,2	9,0	2904
Afrique subsaharienne	0,890	80,2	11,7	16,3	40046
Monde	0,735	74,5	8,1	13,4	13231

### Annexe 2 : Pauvreté Multidimensionnelle

Région	Pauvre	Non Pauvre
<i>Agadez</i>	63,17	36,83
<i>Diffa</i>	84,45	15,55
<i>Dosso</i>	79,63	20,37
<i>Maradi</i>	86,99	13,01
<i>Tahoua</i>	85,98	14,02
<i>Tillabéri</i>	88,32	11,68
<i>Zinder</i>	85,06	14,94
<i>Niamey</i>	23,13	76,87
<b>NIGER</b>	81,1	18,9
Sexe du Chef de Ménage		
	Pauvre	Non pauvre
Homme	82,09	17,91
Femme	72,39	27,61
NIGER	81,1	18,9
Milieu de résidence		
	Pauvre	Non pauvre
Urbain	37,41	62,59
Rural	89,47	10,53
NIGER	81,1	18,9

**Annexe 3 : Vulnérabilité des ménages**

	<b>Vulnérable</b>	<b>Non vulnérable</b>
Agadez	17,63	82,37
Diffa	1,15	98,85
Dosso	14,9	85,1
Maradi	10,59	89,41
Tahoua	8,96	91,04
Tillabéri	9,14	90,86
Zinder	12,08	87,92
Niamey	24,2	75,8
NIGER	11,86	88,14
<b>Milieu de résidence</b>		
	<b>Vulnérable</b>	<b>Non vulnérable</b>
Urbain	24,11	75,89
Rural	9,51	90,49
NIGER	11,86	88,14
<b>Sexe du Chef de Ménage</b>		
	<b>Vulnérable</b>	<b>Non vulnérable</b>
Homme	11,36	88,64
Femme	16,24	83,76
NIGER	11,86	88,14

**Annexe 4 : Sévérité**

<b>Région</b>	<b>Sévérité</b>
Agadez	54,52
Diffa	58,11
Dosso	53,47
Maradi	59,32
Tahoua	61,19
Tillabéri	55,79
Zinder	53,66
Niamey	42,55
NIGER	56,74
<b>Milieu de Résidence</b>	
Urbain	45,88
Rural	57,61
NIGER	56,74
<b>Sexe du Chef de Ménage</b>	
Homme	56,88
Femme	55,33
NIGER	56,74

### Annexe 5: Composantes de l'IDH en 2011

Région	Composantes de l'IDH					
	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	CONSO 2008 par habitant EN FCFA	RNB 2008 par habitant EN FCFA	RNB par habitant EN DPPA
Agadez	62,8	4,5	0,388	368 197	294 698	1 047
Diffa	59,0	2,5	2,396	242 632	194 198	690
Dosso	57,2	3,5	0,894	206 134	164 986	586
Maradi	56,5	2,8	0,918	192 640	154 185	548
Tahoua	57,5	2,3	0,499	217 665	174 215	619
Tillabéri	56,6	2,8	0,823	195 205	156 238	555
Zinder	56,7	2,8	0,946	212 716	170 254	605
Niamey	63,3	8,2	6,153	448 605	359 055	1 276
<b>NIGER</b>	<b>58,8</b>	<b>5,7</b>	<b>1,217</b>	<b>225 338</b>	<b>180 357</b>	<b>641</b>

### Annexe 6: Composantes de l'IDH en 2008

Région	Composantes de l'IDH					
	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	CONSO 2008 par habitant EN FCFA	RNB 2008 par habitant EN FCFA	RNB par habitant EN DPPA
Agadez	61,6	7,3	2,578	376329	332 265	1 448
Diffa	57,8	5,1	2,109	323192	285 350	1 244
Dosso	56,0	4,3	1,025	175972	155 367	677
Maradi	55,3	2,9	0,702	156432	138 116	602
Tahoua	56,3	3,0	0,616	203208	179 414	782
Tillabéri	55,4	3,6	0,948	165668	146 270	638
Zinder	55,5	2,8	0,611	204254	180 339	786
Niamey	62,1	10,4	5,911	409247	361 329	1 575
<b>NIGER</b>	<b>57,6</b>	<b>3,8</b>	<b>1,205</b>	<b>204669</b>	<b>180 705</b>	<b>788</b>

### Annexe 7: Composantes de l'IDH en 2005

Région	Composantes de l'IDH					
	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	CONSO 2005 par habitant EN FCFA	RNB 2005 par habitant EN FCFA	RNB par habitant EN DPPA
Agadez	60,4	4,5	1,697	333445	275 249	1 551
Diffa	56,6	2,5	0,852	351756	290 365	1 636

Dosso	54,8	3,5	0,669	195548	161 419	909
Maradi	54,1	2,8	0,684	140107	115 654	652
Tahoua	55,1	2,3	0,457	264172	218 067	1 229
Tillabéri	54,2	2,8	0,639	178828	147 617	832
Zinder	54,3	2,8	0,957	184186	152 040	857
Niamey	60,9	8,2	4,602	362866	299 536	1 688
<b>NIGER</b>	<b>56,4</b>	<b>3,2</b>	<b>1,005</b>	<b>211876</b>	<b>174 898</b>	<b>985</b>

### Annexe 8 : Production agricole (en tonne) de 2000 à 2015

Année	Production Agricole
2000	3237909
2001	4798287
2002	5352599
2003	5419589
2004	4327490
2005	5553067
2006	6379241
2007	6669178
2008	8163650
2009	6425400
2010	9262436
2011	8265681
2012	10256505
2013	10054438
2014	10686126
2015	11666937

### Annexe 9 : Cheptel au Niger

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Asins	Total
<b>1990</b>	3 061 093	5 486 628	6 240 212	1 289 701	197 965	1 097 488	<b>17 373 087</b>
<b>1991</b>	3 244 759	5 678 660	6 489 820	1 306 468	199 964	1 119 438	<b>18 039 109</b>
<b>1992</b>	3 439 444	5 877 413	6 749 413	1 323 452	201 984	1 141 827	<b>18 733 533</b>
<b>1993</b>	3 645 811	6 083 123	7 019 390	1 340 657	204 025	1 164 664	<b>19 457 670</b>
<b>1994</b>	3 864 560	6 296 032	7 300 165	1 358 085	206 085	1 187 857	<b>20 212 784</b>
<b>1995</b>	4 096 433	6 516 393	7 792 172	1 375 740	206 167	1 211 716	<b>21 198 621</b>
<b>1996</b>	4 342 219	6 744 467	7 895 859	1 393 625	210 270	1 235 950	<b>21 822 390</b>
<b>1997</b>	4 602 752	6 980 523	8 211 693	1 411 742	212 394	1 260 669	<b>22 679 773</b>
<b>1998</b>	4 878 918	7 224 841	8 540 161	1 430 095	214 539	1 285 883	<b>23 574 437</b>
<b>1999</b>	5 171 653	7 477 711	8 881 767	1 448 686	216 706	1 311 600	<b>24 508 123</b>
<b>2000</b>	5 481 952	7 739 431	9 237 038	1 467 519	218 895	1 337 832	<b>25 482 667</b>

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Asins	Total
2001	5 810 869	8 010 311	9 606 519	1 486 596	221 106	1 364 589	26 499 990
2002	6 159 521	8 290 672	9 990 780	1 505 922	223 340	1 391 881	27 562 116
2003	6 529 092	8 580 845	10 390 411	1 525 499	225 595	1 419 718	28 671 160
2004	6 920 838	8 881 175	10 806 028	1 545 331	227 874	1 448 113	29 829 359
2005	7 336 088	9 192 016	11 238 269	1 565 420	230 176	1 477 075	31 039 044
2006	7 776 953	9 513 737	11 687 800	1 585 670	232 478	1 506 617	32 303 255
2007	8 242 828	9 846 717	12 155 312	1 606 385	234 803	1 536 749	33 622 794
2008	8 737 398	10 191 352	12 641 524	1 630 481	237 151	1 567 484	35 005 390
2009	9 261 642	10 548 049	13 147 185	1 654 938	239 523	1 598 834	36 450 171
2010	9 011 897	9 680 055	12 722 528	1 633 811	233 818	1 599 592	34 881 703
2011	9 552 611	10 018 857	13 231 429	1 655 051	236 157	1 631 584	36 325 689
2012	10 125 768	10 369 517	13 760 687	1 676 567	238 518	1 664 216	37 835 272
2013	10 733 314	10 732 450	14 311 114	1 698 362	240 903	1 697 500	39 413 643
2014	11 377 313	11 108 086	14 883 559	1 720 441	243 312	1 731 450	41 064 160

## Annexe 10 : Estimation du MES en 2011

Structural equation model					Number of obs =	3,859
Estimation method =	ml					
Log likelihood =	-36726.934					
	(1)	[logdalim]RE S =	1			
OIM						
Standardized	Coef.	Std. Err.	z	P>z	[95% Conf. Interval]	
Structural						
RES	<-					
ABS	0,46795	0,02112	22,16	0,000	0,42657	0,50934
AST	0,27671	0,01963	14,10	0,000	0,23825	0,31518
SSN2	0,11711	0,01825	6,42	0,000	0,08134	0,15287
AC	0,13630	0,01975	6,90	0,000	0,09760	0,17500
Measurement						
logdalim	<-					
RES	0,77112	0,02181	35,36	0,000	0,72838	0,81386
_cons	22,6737 3	0,25565	88,69	0,000	22,17267	23,17479
simpson2_2014	<-					
RES	0,54119	0,01849	29,26	0,000	0,50494	0,57744
_cons	6,69549	0,07769	86,18	0,000	6,54322	6,84775
Errors						
var(e,logdalim)	0,40537	0,03363			0,344534	0,476957
var(e,simpson2_2014)	0,70711	0,02002			0,668949	0,747454
var(e,RES)	0,74237	0,01771			0,708457	0,777911
LR test of model vs, saturated:	chi2(3) =	42,45,	Prob > chi2 =	0,000		

Source : INS-NIGER, 2011 et 2014 et calculs des auteurs.

## Annexe 11 : Estimation du MES en 2014

Structural equation model					Number of obs =	3,649
Estimation method =	ml					
Log likelihood =	-35383,6					
	(1)	[logdalim]RES =	1			
OIM						
Standardized	Coef,	Std, Err,	z	P>z	[95% Conf, Interval]	
Structural						
RES	<-					
ABS	0,20475	0,02339	8,75	0,000	0,15891	0,25060
AST	0,00891	0,02499	0,36	0,721	-0,04007	0,05789
SSN2	0,02273	0,02088	1,09	0,276	-0,01819	0,06366
AC	0,30746	0,02300	13,37	0,000	0,26237	0,35254
Measurement						
logdalim	<-					
RES	0,66245	0,02634	25,15	0,000	0,61082	0,71407
_cons	22,38802	0,26182	85,51	0,000	21,87486	22,90118
simpson2_2014	<-					
RES	0,59925	0,02469	24,27	0,000	0,55086	0,64763
_cons	6,96437	0,08294	83,96	0,000	6,80180	7,12694
Errors						
var(e,logdalim)	0,56116	0,03490			0,496769	0,633902
var(e,simpson2_2014)	0,64090	0,02959			0,585457	0,701602
var(e,RES)	0,82886	0,01600			0,798089	0,860816
LR test of model vs, saturated:	chi2(3) =	58,17,	Prob > chi2 =	0,000		

Source : INS-NIGER, 2011 et 2014 et calculs des auteurs.

### A. Définitions de quelques concepts

- **La sécurité alimentaire** : Le concept de sécurité alimentaire a été constamment élargi depuis sa première définition en 1974. Axé initialement sur la quantité de nourriture disponible, il a évolué notamment vers la notion d'accès des populations à l'alimentation. La définition la plus consensuelle aujourd'hui est celle du Sommet mondial de l'alimentation de 2009 : « *la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* ». A partir de cette définition, l'insécurité alimentaire peut être définie comme : *la situation où tous les êtres humains n'ont pas, à tout moment ou pendant un moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active*.
- **La sécurité nutritionnelle** : Le concept de sécurité nutritionnelle englobe et dépasse celui de sécurité alimentaire. Il a été introduit suite au constat, notamment après la crise de 2005

au Niger, que certaines personnes disposaient de suffisamment de nourriture, mais souffraient de sérieux problèmes de malnutrition, avec des conséquences de long termes, voire irréversibles sur leur santé et leurs capacités physiques et intellectuelles.

- **La vulnérabilité alimentaire**: La vulnérabilité est un concept appliqué récemment à l'analyse de la sécurité alimentaire. Il existe des confusions fréquentes entre pauvreté et vulnérabilité. La pauvreté est en général utilisée pour décrire un état des populations au moment présent. La vulnérabilité contient l'idée d'une évolution : elle permet d'anticiper comment le bien-être des individus peut évoluer dans le temps. L'expression « vivre sur le fil du rasoir » offre une bonne image de ce que signifie la vulnérabilité : une légère poussée peut faire basculer une personne dans la pauvreté et/ou la faim. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est étroitement liée à la notion de moyens d'existence. Plus un ménage peut recourir à des moyens d'existence variés, moins il sera vulnérable. Au Sahel, les crises successives ont conduit à l'érosion des moyens d'existence d'un nombre croissant.
- **La résilience** : désigne la capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base.

Annexe 12 : Tableau récapitulatif de l'IDHI

	Sante		Education		Niveau de vie	Indice Sante	Indice Education			Indice Niveau de vie	Atkinson			Indices ajustés aux inégalités			IDHA	IDHIA	IDHI	Perte (%)	coef d'inégalité humaine	Perte EVN	Perte EDUC	Perte RNB
	EVN	DMS	EVS	RNB	IEVN	IDMS	IEVS	IEDU	IRNB	AEVN	AEDU	ARNB	IAEVN	IAEDU	IARNB									
Agadez	72,3	2,184	8,779	1263	0,82	0,15	0,49	0,32	0,38	0,379	0,395	0,179	0,512	0,192	0,315	0,464	0,314	0,314	32,43	31,77	37,9	39,5	17,9	
Diffa	65,9	0,597	2,542	837	0,72	0,04	0,14	0,09	0,32	0,379	0,395	0,179	0,450	0,055	0,264	0,276	0,187	0,187	32,43	31,77	37,9	39,5	17,9	
Dosso	60,8	0,874	6,650	629	0,64	0,06	0,37	0,21	0,28	0,379	0,395	0,179	0,400	0,129	0,228	0,337	0,228	0,228	32,43	31,77	37,9	39,5	17,9	
Maradi	67	0,818	5,741	577	0,74	0,05	0,32	0,19	0,26	0,379	0,395	0,179	0,460	0,113	0,217	0,332	0,224	0,224	32,43	31,77	37,9	39,5	17,9	
Tahoua	65,1	0,847	4,745	911	0,71	0,06	0,26	0,16	0,33	0,379	0,395	0,179	0,442	0,097	0,274	0,336	0,227	0,227	32,43	31,77	37,9	39,5	17,9	
Tillabéri	61,2	1,034	5,024	748	0,65	0,07	0,28	0,17	0,30	0,379	0,395	0,179	0,404	0,105	0,250	0,325	0,220	0,220	32,43	31,77	37,9	39,5	17,9	
Zinder	61	0,945	4,695	672	0,65	0,06	0,26	0,16	0,29	0,379	0,395	0,179	0,402	0,098	0,236	0,311	0,210	0,210	32,43	31,77	37,9	39,5	17,9	
Niamey	70,9	5,855	12,541	1557	0,80	0,39	0,70	0,54	0,41	0,379	0,395	0,179	0,499	0,329	0,340	0,566	0,382	0,382	32,43	31,77	37,9	39,5	17,9	
<b>NIGER</b>	<b>64,1</b>	<b>1,275</b>	<b>5,832</b>	<b>781</b>	<b>0,70</b>	<b>0,08</b>	<b>0,32</b>	<b>0,20</b>	<b>0,31</b>	<b>0,379</b>	<b>0,395</b>	<b>0,179</b>	<b>0,432</b>	<b>0,124</b>	<b>0,255</b>	<b>0,353</b>	<b>0,239</b>	<b>0,239</b>	<b>32,43</b>	<b>31,77</b>	<b>37,9</b>	<b>39,5</b>	<b>17,9</b>	

Annexe 13 : Tableau récapitulatif de l'IIG

SANTE		Autonomisation				Emploi		Moyenne Géométrique		Moyenne harmonique	Moyenne arithmétique		Moyenne Géométrique		IIG
TMM	TFA	PR		ESS (>=25 ans)		TA		G		Harm	Sante	Autonomisation	Emploi	GHF	
F	F	F	H	F	H	F	H	GF	GH						
535	133	0,133	0,867	0,035	0,096	0,461	0,538	0,049	0,537	0,089	0,502	0,178	0,5	0,354	0,74